



M. l'abbé Joseph-John Hunt (12 juin 1873 — 27 février 1951), curé à St-Jean du 29 sept. 1916 au 13 novembre 1949.

cultivateurs, les fermières et les organisateurs de cette fête qui manifeste leur attachement à la terre. M. le curé Hunt ne cache pas sa fierté dans son discours à l'endroit des Fermières et des élèves qui « ont su mettre en valeur leurs connaissances agricoles et ménagères, et demande aux élèves de faire mieux l'an prochain »¹⁴. Quant à monsieur Alphonse Désilets, présent à ces assises, il y va aussi de paroles éloquentes du Cercle des Fermières « qui se voue à l'attachement pratique de la jeunesse à la vie rurale, familiale et paroissiale. Le but des Cercles, ajoute-t-il, est de rendre la vie rurale plus attrayante et d'y attacher nos jeunes gens... »¹⁵

Chaque exposition était minutieusement préparée. Des représentants du ministère de l'Agriculture de Québec et des spécialistes procédaient à l'expertise des travaux féminins et des produits horticoles pour désigner les gagnants des plus beaux exhibits. Lors de l'exposition de 1926, cinq fermières dont voici les noms par ordre de mérite ont obtenu des diplômes du ministère de l'Agriculture : Madame Joseph Hébert et Mlle Évangéline Pouliot gagnent une médaille d'or ; mesdames Alphonse Drouin et Wilfrid Laliberté, une médaille d'argent et madame Amédée Lapointe une médaille de bronze.

À l'occasion, les fermières organisèrent des soirées dramatiques et musicales. Blandine Lachance, semble-t-il, était douée d'un talent de comé-

14. *Ibidem*.

15. *Ibidem*.



Pièce jouée à St-Jean « Marie ou la grâce de Dieu ! » organisée par Mme Ferdinand Blouin. De gauche à droite, debout : Blandine Lachance, Claudia Lachance (Mme Gabriel Lachance), Yvonne Blouin à Messie, Lucien Lapointe (Mme Louis-Eugène Gagnon), Régina Lausier (Mme Henri Lapointe), Mme Ferdinand Blouin (Angéline Lacroix), Florida Lapointe (Mme Napoléon Gosselin).
Première rangée : dans le même ordre : Judith Fradet, Jeanne Lapointe (Mme Napoléon Pouliot), Germaine Simard (Mme Ernest Blouin), la religieuse, Germaine Lachance, Angéline Paquet, Lucie Fradet (Mme Justinien Blouin).

dienne remarquable. Son nom au programme attirait une grande assistance. Mme Ferdinand Blouin (Angéline Lacroix) était l'organisatrice par excellence de ces soirées du 3, 4 et 5 janvier 1923. Mlle Germaine Simard accompagnait les chanteurs et les violonistes messieurs Magloire Lachance, Joseph Boissonneault et Sévérin Lapointe.

Depuis quelques années, le Cercle des Fermières en accord avec l'Éducation permanente offre à ses membres des cours de tissage, d'art culinaire, de macramé, de vannage,... et favorise les visites d'autres cercles. Ces initiatives nombreuses n'ont qu'un but, améliorer et perfectionner les membres du Cercle. De plus, le Cercle dispose de cinq métiers à tisser : un métier double, deux simples, 1 métier pour laizes à plancher de 0,7 mètre de largeur et un métier à *pédale-à-main-sur-table* pour napperons.

Liste des présidentes du Cercle

Dame Georgiana Fillion (Pierre Pouliot)
 Dame Angéline Lacroix (Ferd. Blouin)
 Dame Évangéline Pouliot
 Dame Pauline Létourneau (J.-M. Lachance)
 Dame Gemma Labbé (Adrien Blouin)
 Dame Rita Blouin (Prosper Fortier)
 Dame Marie-Ange Turcotte (René Fortier)

Liste des secrétaires du Cercle

Dame Arthur Lachance (Aurélie Paquet)
 Dame Blandine Lachance
 Dame Raymonde Bonenfant
 Dame M.-Aimée Boissonneault
 Dame Gertrude Blouin
 Dame Jeannine Barrette (Émilien Boutet)
 Dame Pauline Blouin (Alphonse Chabot)
 Dame Rita Blouin (Joseph Gosselin).

Au début de février 1979, le Cercle des Fermières comptait 55 membres.

LES ALLEMANDS À ST-JEAN

En 1911, les Allemands entrent en communication avec certains cultivateurs de St-Jean pour louer un terrain avec promesse de vente. Si nous consultons les livres de comptabilité de la municipalité, nous constatons qu'il y a eu deux compagnies de ciment qui appartenaient à des Allemands. Dans le rôle d'évaluation, nous voyons qu'il y avait d'abord la *Orleans Cement Manufacturing Company* qui a occupé les lots 76 et 77, de 1911 à 1917, terrains en face de la terre de Lucien Blouin, terrains où s'est trouvé le camp militaire et par la suite l'Auberge des Sorciers. Adélar Dupuis y a été surveillant. Dans le rôle d'évaluation, nous avons la *Cement Products Co. Limited* qui a occupé, sur le bord du fleuve les lots 206, 209, 210, 211, terrains où s'est trouvée par la suite la plage Orléans.

En 1911, la municipalité évaluait la valeur du terrain et des bâtisses de la première compagnie à respectivement 200,\$ et 400,\$; quant à la *Cement Products Co. Limited*, son terrain était évalué à 1 000,\$ et ses bâtisses à 4 000,\$. Nous ne parlerons ici que de cette dernière compagnie qui était la plus active.

Location des terrains pour la Cement Products

Edward Slade, écuyer demeurant à Québec, a rencontré quatre résidents de St-Jean, a conclu des ententes verbales avec eux pour la location éventuelle d'un terrain pour un an avec possibilité d'achat. Le 8 octobre 1911, ces ententes devinrent autant de contrats faits et signés chez le notaire J.-Philéas Cantin entre ces quatre propriétaires terriens et le dit Edward Slade. Ils furent enregistrés par F.-X. Lachance le 23 octobre¹⁶.

ACTES	LOTS	PROPRIÉTAIRES	Locations annuelles	Promesses de vente	Prix de Vente
4568	210	François Blouin	20,00\$	le ou avant 1 ^{er} juil. 1912	200,00\$
4569	211	Amédée Lachance	30,00\$	le ou avant le 1 ^{er} oct. 1912	250,00\$
4570	209	Dame Alphonsine Laurendeau	40,00\$	le ou avant le 1 ^{er} oct. 1912	500,00\$
4571	206	Alphonse Drouin	70,00\$	le ou avant le 1 ^{er} oct. 1912	550,00\$

Exemption de taxes municipales

Au nom de *La Compagnie des produits en ciment*, Edward Slade demande l'exemption de taxes à la municipalité. À la séance du conseil du 17 octobre 1911, le conseiller Léonidas Lachance propose que la *Compagnie des produits en ciment* soit exemptée de payer des taxes municipales, et cela pour vingt (20) ans, pourvu que la dite compagnie construise et mette en opération une manufacture ou industrie quelconque sur le terrain acheté à cet effet, dans une période n'excédant pas deux (2) ans. Il eut l'appui de Xavier Terrien. Cette proposition fut approuvée par le conseil.

Rencontre d'Edward Slade et du procureur de la compagnie

Le 12 juin 1912, Edward Slade fit état de ses démarches pour l'installation de la *Compagnie de produits en ciment* à son procureur, Arthur J. Price. La rencontre eut lieu à l'étude du notaire Charles-Edmond Tacheureau. J.-Arthur Price, présenta une résolution datée du 8 février 1912, qui l'autorisait à faire la transaction suivante décrite dans l'acte 6534, dont nous ne donnerons ici que l'essentiel¹⁷.

16. Cf. Bureau d'enregistrement de St-Laurent, Registre B. 11, pp. 703-705.

17. Bureau d'enregistrement de St-Laurent, n° 4654.

D'abord, Edward Slade avait fait des locations de terrains en 1911 et les trois cultivateurs François Blouin, Amédée Lachance, Alphonse Drouin et dame veuve Louis Deroy dont le mari était marin, consentaient à vendre ces dits terrains pour qu'une compagnie y établisse une manufacture de produits en béton. De plus, M. Slade avait obtenu du conseil de St-Jean une exemption de taxes municipales pour une période de 20 ans aux conditions que nous connaissons.



Emplacement de M. et Mme Lucien Gosselin (Thérèse).

Dans ce contrat, Edward Slade établit clairement qu'il a obtenu de la Couronne deux portions de grève où, sans doute, la compagnie pourra puiser son sable. Il décrit ces deux lots de la berge. La portion A est d'une superficie de 21 arpents et 10 perches, elle se trouve en face des lots 152, 155, 159, 160, 164 : cela correspond à la grève en face de chez Luc Malouin, Y. Chouinard, B. Barrette, Paul Gagnon, Thérèse Gosselin. Ce à quoi, il faudrait ajouter la grève qui se trouve en prolongation des lots 164 et 165, aujourd'hui les terrains des enfants de M. et Mme Edgar Allie et celui de Grégoire Roux. « Cette grève, précise-t-il, a une superficie de 4 arpents et 80 perches plus ou moins si on estime que de la marée haute à la marée basse il se découvre 250 pieds de grève plus ou moins ». Edward Slade a en plus obtenu de la Couronne ce qu'il appelle la portion B de la grève. Celle-ci s'étend de chez Guy Blouin à Jean-Baptiste Turcotte inclusivement :

c'est la grève en face des lots 195, 196, 198, 202, 203, 210, 211 et 212. Cette dernière grève couvre une superficie de 16 arpents et 30 perches.

Dans le contrat, Edward Slade fait la description des 4 terrains loués en 1911 avec la promesse de vente que chaque propriétaire a faite et dûment exécutée en présence du notaire J.-P. Cantin, actes 4568, 4569, 4570 et 4571 qui furent enregistrés au Bureau d'enregistrement de l'Île d'Orléans le 23 octobre 1911. Dans le contrat, il est aussi affirmé qu'il a obtenu du Canada tous les droits requis pour l'implantation d'une manufacture de tuiles de couleur, de briques et de matériaux en béton armé.

Les droits et les privilèges accordés au vendeur par messieurs Frey et Compagnie de Hochdorf, Switzerland, dans une lettre datée du 22 novembre 1911, furent sur le champ attachés comme annexe « A » et signés par les deux parties pour servir de preuve. L'acheteur s'est lié à recevoir et à prendre tous les droits et privilèges compris dans le contrat et a promis de s'acquitter de toutes les obligations du vendeur.

Cette vente fut plus loin conclue pour la somme, tenez-vous bien, de 150 000,00\$ (cent cinquante mille dollars). Sur le champ, M. Slade reçut 1 500,00\$ qui constituent les arrhes de la *Compagnie de produits en ciment*. En attendant la quittance, le secrétaire de la compagnie est autorisé à émettre un certificat au vendeur.

Témoignage de M. Isidore Pouliot

Monsieur Isidore Pouliot est le seul résident de St-Jean qui a travaillé avec les *Allemands de la Plage*. Écoutons-le nous en parler :

« La manufacture était construite en 1913. J'ai travaillé quatre ans avec les Allemands. À vrai dire, j'y allais quand je n'avais pas d'ouvrage sur la terre. Je ne laissais pas seul mon père avec la besogne. Le boss Rhundhein, c'était un bon homme. Il m'avait dit : "Viens quand tu voudras, tu auras toujours ta place". Moi, je travaillais sur la machine à mélanger le ciment. Il fallait que je sois là pour 7 heures le matin. Xavier Blouin à Messie m'a dit un jour : "Tu vas être obligé de partir pour céder la place à Arthur Poulin, le frère d'Armand, parce qu'il est marié, il a des enfants." Le boss Rhundhein restait en ville et quand il est arrivé, il s'est informé où j'étais. Xavier à Messie lui a expliqué la situation. Le boss m'a fait revenir quand même. Il disait à qui voulait l'entendre que j'étais le meilleur homme sur le *mixeur*. »

« Il y a toutes sortes de nationalités qui ont travaillé pour les Allemands : des Polonais, des Italiens, des Allemands bien sûr ! Les Italiens et les Polonais ne travaillaient pas longtemps à la manufacture. Les meilleurs hommes c'étaient les habitants de l'île. Il y avait un nommé Mercier, Châtigny, Xavier Blouin à Messie, Alphéodor, son garçon, Jos. Messie, boucher, Rousseau marié à une des sœurs de Ferdinand Thivierge, du bureau de



M. Isidore Pouliot.

poste, Stanislas Pouliot, François Blouin et son garçon Adrien, Arthur Poulin et bien d'autres...»

« Une dizaine d'Allemands travaillaient à la manufacture. Il y avait le foreman Hiberfield : il parlait bien, mais je ne m'entendais pas avec lui. Shrydon était aussi un foreman. Stazell, c'était le responsable de la tuile, il restait dans la maison de Mme Régina Létourneau. Il y avait aussi Paul Penzel¹⁸ qui demeurait à la Pension Orléans. Il travaillait à la tuile, lui aussi. »

« Ce que je trouvais le plus dur, c'était d'aller charger un chaland de sable à St-François. On chargeait même la nuit à marée basse. J'ai vu être trois jours parti. On prenait refuge au quai de St-François. On travaillait comme des animaux. On gagnait 9,00\$ par semaine. Je me suis ramassé 400,00\$ en 4 ans. »

« À la manufacture, on produisait de la tuile, de la brique, des tuyaux de 4 à 48 pouces. En face de la manufacture, il y avait un quai que les

18. Dans le journal, *L'Action*, de la fin d'octobre, nous pouvions lire ceci : « Une touchante cérémonie a eu lieu le dimanche 24 octobre à St-Jean de l'Île d'Orléans. Trois enfants allemands, Walter, Charlotte et Marie Blanche Penzel, âgés respectivement de 9 ans, 7 ans et 4 mois, ont été, du consentement de leurs parents protestants, baptisés dans la religion catholique par M. l'abbé Rainville, après avoir été instruits, les deux aînés au moins, par les religieuses du couvent. »...



Le quai des Allemands.



Pension St-Jean.

Allemands avaient construit. La goélette transportait la production à Québec et en redescendait le ciment. Nos chariots circulaient sur une petite *ligne de chemin de fer à bras*. À 4 ou 5 hommes, il fallait retenir le chariot chargé car il y a une assez bonne pente sur la grève. Pour le remonter, c'était à bras d'hommes : ça allait bien !»

Qui étaient ces Allemands ?

« Ils étaient des gens aimables que nous estimions bien à St-Jean. Ils semblaient bien corrects. Mais on était en état de guerre avec les Allemands de l'*autre bord*. Même s'ils créaient de l'emploi ici, on avait des redoutances », disait M. Isidore Pouliot.

« Aujourd'hui, ajoutait M. Pouliot, je crois qu'on les aurait considérés comme de purs espions ! Ils n'aimaient pas se faire dire, et avec raison : "Les Empress qui descendent chargés de soldats, ça, c'est pour aller battre les Allemands !" »

« Sur le bord de la rivière Lafleur, il y avait une vingtaine de soldats avec des canons... si le bateau ne modérait pas, ils pouvaient tirer dessus. Sur la rivière Maheu, chez Émile Curodeau, il y avait un autre camp d'une vingtaine de soldats »¹⁹.

Témoignage de M. Joseph Lepage

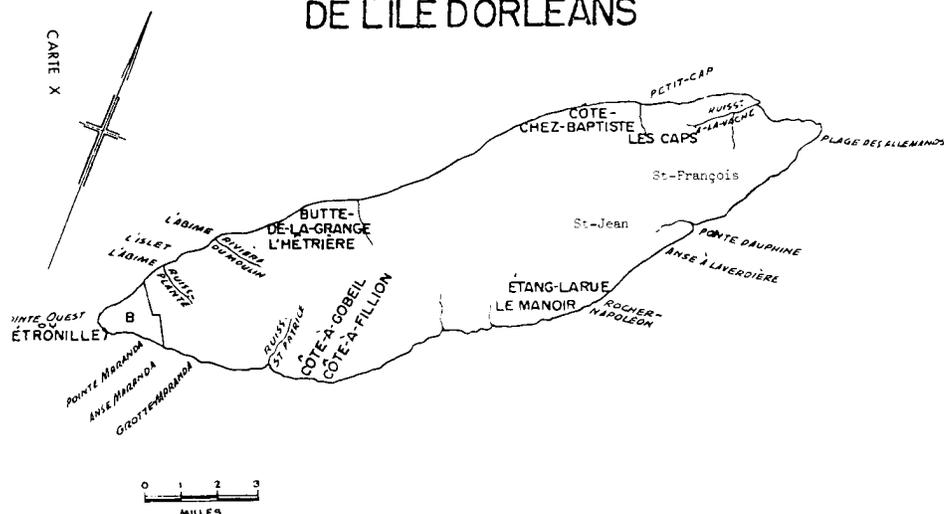
Un authentique sorcier de l'île, un menuisier, un constructeur de chaloupes de première main, un type qui connaît son île, monsieur Joseph Lepage de St-François me disait à propos des Allemands :

« Jeune homme, j'étais au quai de St-Jean avec mon père quand trois ou quatre polices ont arrêté Rhundhein. C'était un petit homme, il portait une barbe. Avec son bateau à voiles, il descendait à St-François voir travailler ses hommes qui chargeaient du sable dans des chalands ; ce n'était qu'un prétexte. Dessinateur de son métier, il dessinait des cartes que les responsables de l'espionnage ont trouvées. Installés à St-Jean, ces Allemands — la plupart contremaîtres — pouvaient mieux observer le mouvement maritime. Il ne faut pas oublier que St-Jean était un point d'arrêt des bateaux pour inspection. La Compagnie de produits en ciment à St-Jean n'était qu'un prétexte pour voir descendre les bateaux et les rapporter... »

« Ils ont aussi arrêté McDuff qui était propriétaire de la pointe de l'île à St-François, d'une manufacture à St-Jean, là où il y eut plus tard le camp militaire. Ces Allemands s'étaient montrés très généreux dans l'achat de la terre chez Olivier Picard. Ils avaient payé deux ou trois fois le prix habituel.

19. Confidences de M. Isidore Pouliot recueillies chez lui le 22 décembre 1977.

LOCALISATION DES TOPONYMES MODERNES DE L'ÎLE D'ORLÉANS



Plage des Allemands à St-François.

Ça avait bien intrigué Olivier. Le service d'espionnage en eut vent. La pointe de l'île, c'était important pour les Allemands... On voit venir les bateaux de loin, à 15, 20 milles quand il fait beau ! et puis on peut les voir descendre à son aise ! »

Les Allemands furent arrêtés pour espionnage et les manufactures cessèrent.

Notes du juge J.-Camille Pouliot sur les Allemands²⁰

M. le juge Pouliot a laissé quelques notes sur les Allemands dans une autobiographie adressée à son fils, Louis-Paul. Voici ce qu'il a écrit :

Le cadran solaire est installé au milieu de la pelouse en face de la maison, car une colonne de pierre dont le revêtement est composé de pierres provenant de la Manufacture de drains et de pierres artificielles qu'exploitait à la plage, depuis quelques années avant la guerre, une Co. d'Allemands dont le fameux *Mandheim* était le chef²¹.

Ce sont ces Allemands qui, avant la grande guerre, avaient obtenu une option sur la pointe extrême nord-est de l'Île d'Orléans, propriété d'un nommé Sanschagrin qui a heureusement gardé la terre et l'acompte payée lors du départ précipité de ces Messieurs.

20. Autobiographie du juge J.-Camille Pouliot à son fils Louis-Paul, 23 pages, pp. 22-23.

21. La prononciation et l'écriture de ce nom allemand varient d'un auteur à l'autre : Rhundheim, Mandheim, Miltme, Mündteam.

À ce propos, je rappellerai un incident qui m'a été relaté par l'aumônier des troupes canadiennes, «Father O'Leary».

«Un jour, durant la grande guerre, Father O'Leary fut appelé à se rendre auprès de Lord Kitchener.»

«Celui-ci, en le voyant, lui demanda s'il était familier "avec la topographie de l'Île d'Orléans et sur sa réponse affirmative il lui montra un plan minuscule de l'Île d'Orléans, composé des différentes sections de l'Île réunies.»

C'était un plan exact de l'Île d'Orléans, préparé par les Allemands et qui avait été trouvé, dans une de leurs malles au moment de prendre le bateau à Halifax pour retourner en Europe.

C'est grâce à l'indiscrétion d'une jeune fille, dit Kitchener à Father O'Leary que nous avons pu mettre la main sur ce plan très exact et très détaillé.

Les Allemands qui exploitaient la manufacture à l'Île d'Orléans s'étaient liés d'amitié avec une jeune anglaise.

Peu de temps avant de quitter et alors que leurs malles étaient prêtes pour le départ et toutes ficelées, l'un d'eux demanda à la jeune fille si elle ne les accompagnerait pas en Europe.

Sur sa réponse négative, l'un d'eux prenant un morceau de craie traça un cœur sur la valise.

La jeune fille, prenant à son tour la craie, dessina une flèche à travers le cœur.



Ces crénaux, en face du Manoir, sont des produits de la Manufacture des Allemands.

Les Allemands étaient à peine partis que l'Anglaise, connaissant le contenu de la valise, communiqua la chose à l'*Intelligence Bureau*, leur suggérant de prendre possession de la valise en question, ce qui fut fait à l'arrivée des malles à Halifax.

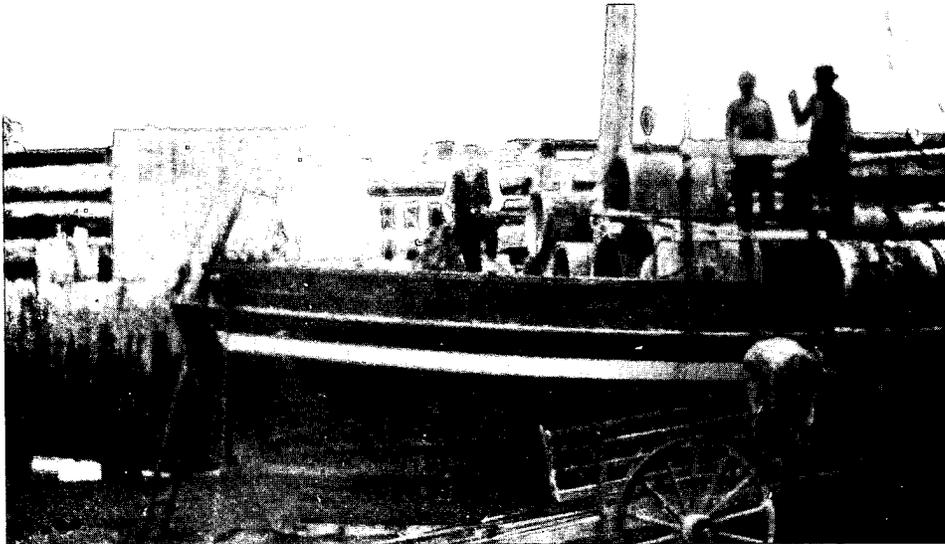
C'est ainsi que fut découvert le précieux plan.

La vérité sur les Allemands

Qui fera toute la vérité sur ces Allemands venus s'établir à l'Île d'Orléans? Le temps me manque et les documents sont trop rares. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler ici ces jalons importants :

Au début de 1912, les gouvernements voulaient industrialiser le Canada et le Québec. Des projets furent soumis aux entrepreneurs européens. Les Allemands se montraient fort intéressés à la Manufacture de béton ouvré à l'Île d'Orléans. D'ailleurs leurs produits avaient cours de par le monde.

Pour une telle mise en œuvre, il va sans dire qu'il fallait aux Allemands des facilités géographiques et portuaires. On croyait avoir découvert ces possibilités à l'Île d'Orléans. À proximité de Québec et de la Chute Montmorency qui fournirait l'énergie électrique, la pointe de l'Argentenay donnait l'espoir d'y ériger un quai à eaux profondes ouvert toute l'année durant et les batures sud de l'île fourniraient le sable nécessaire à l'entreprise manufacturière. De plus, Deville-Martinet ne détenait-il pas par lui-même ou des affidés une charte provinciale pour la construction d'un chemin de fer dans l'île? Certaines terres de l'île n'étaient-elles pas rebelles à la culture? Ainsi, ce projet favoriserait la construction d'un chemin de fer pour l'exportation des produits ouvrés à Québec et en même temps emploierait des habitants de l'île qui y trouveraient un revenu d'appoint.



Goélette chargée de tuyaux.

L'île d'Orléans et l'implantation manufacturière allemande

Il n'y a aucun doute, l'île d'Orléans était l'endroit idéal pour cette implantation manufacturière allemande. Il ne fallait pas que l'affaire traîne en longueur. Dès 1911, des options furent prises sur l'île qui deviendrait un déploiement de l'industrie allemande au Canada. Nous avons vu tout le travail réalisé à St-Jean par M. Slade. Un autre syndicat s'était adressé à un jeune notaire nouvellement installé dans une campagne du comté d'Argenteuil, M. Gaétan Valois. À la fin de février 1912, M. Valois logeait chez une famille Laflamme de Ste-Pétronille. Il allait prendre des options en berline d'un habitant à l'autre.

Les offres d'achat allèrent bien, dit-il, très bien même. Le projet était étalé sans cachettes. Nous étions disposés à acheter la terre, tout en laissant au commensal, avec son roulant, deux ou trois arpents de terrain, comprenant la maison et le corps de ferme.

Les ouvriers des usines qui s'installeront dans la région auront besoin de denrées, et le potager des habitants sera là pour leur fournir le nécessaire. Avec cela que les grands garçons de la maison auront du travail à leur portée. L'île sera couverte de manufactures, un chemin de fer les reliera toutes à la vieille capitale, et surtout un pont, eh oui !, le fameux pont de l'île d'Orléans promis par Sir Rodolphe Forget, comme contribution du gouvernement fédéral, mais dont l'Hon. M. Taschereau, Premier Ministre et Député provincial de Montmorency, a dû faire les frais à même les subsides de la Province de Québec²².

N'étaient-ils pas compréhensifs ces Allemands ? N'étaient-ils pas intelligents ? N'étaient-ils pas progressifs ? Ils semblaient comprendre *mieux* et plus *rapidement* que certains les vrais problèmes des insulaires et ils apportaient des réponses fulgurantes de désintéressement. En 1912, nous ne pouvions voir qu'une guerre à l'horizon : la recherche des marchés mondiaux par les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne et la France. Et la saine concurrence n'est-elle pas permise ?

Après quelques semaines de travail, je revenais dans la métropole en faire rapport aux commanditaires, leur remettant trois ou quatre douzaines d'options pour autant de terres, à un prix d'achat qui cadrerait avec les prévisions, options dont le délai de défaillance variait de neuf à douze mois²³.

Témoignage de M. Gaétan Valois, notaire

En terminant, écoutons M. le notaire Gaétan Valois nous raconter ses rencontres avec les promoteurs allemands et surtout avec le baron Von Godenz, ses démarches auprès de la population de l'île en 1913 et ses réactions d'honnête citoyen après la déclaration de guerre en août 1914²⁴.

22. VALOIS, Gaétan, *Minutes retrouvées*, Fidès, Montréal, 1953, voir le chapitre, *L'Espion sans le savoir*, pp. 157-166, pp. 161-162.

23. *Ibidem*, p. 162, paragraphe 2.

24. *Ibidem*, pp. 162-166.

À quel moment précis de cette année 1912, ou de l'année suivante, suis-je venu en contact direct avec les promoteurs allemands? Je ne me le rappelle plus. Mais vint un jour cependant où je fus convoqué aux appartements du baron Von Godenz, qui logeait à l'hôtel Place Viger, à Montréal.

Grand, svelte, d'une mise impeccable, — un baron! — parlant le français avec un grasseyement tout germanique, cheveux blonds et lisses encadrant une boîte crânienne indéniablement «*made in Germany*», il se disait un cousin du kaiser dont une photo autographiée ornait un guéridon dans l'angle d'une vaste suite.

De quoi nous avons parlé? De tout ce qui faisait l'objet de mon travail, des facilités d'accès chez les paysans, des réactions, des espérances, du temps nécessaire à la réalisation du grand projet d'établissement industriel.

De retour dans l'île d'Orléans, après Sainte-Pétronille, j'avais attaqué Saint-Laurent, puis vint le tour de Saint-Pierre.

Il y avait bien ici et là quelques récalcitrants qui ne voulaient rien signer; mais cela ne nuisait point à mon travail chez les voisins, car le projet va marcher sans eux, pouvais-je dire, et ces bons messieurs s'exposaient tout simplement à être ignorés par les maîtres d'usines dans la sélection de la main-d'œuvre, tant pour la construction que pour les opérations.

1913, dans la saison correspondante, voyait la reprise des sollicitations interrompues au printemps précédent. Et ce fut vers Saint-Jean et Saint-François que se dirigea le travail des options, devenu d'une facilité inespérée, les gens étant au courant du projet qui faisait l'affaire de tout le monde.

Et dire que j'allais devenir la cheville ouvrière de ce mouvement si brillant de promesses pour l'avenir économique de la province. Ce m'était un sujet de légitime orgueil. J'en oubliais les inconvénients du voyage par froids et tempêtes, dans un pays où la neige s'entasse au niveau des lucarnes.

À Saint-Jean, j'avais mon pied-à-terre chez une Dame Blouin. D'ailleurs la moitié des gens du village s'appelaient Blouin. À mesure que j'avancais vers l'est, mes instructions se précisaient. *L'on m'avait référé à un autre allemand du nom de Rhundhein*, qui dirigeait une usine de produits ouvrés de ciment, usine établie à Saint-Jean même.

Contrairement aux autres villages de l'île, celui de la paroisse de Saint-Jean était bâti au bas de la falaise qui élève toute l'île d'Orléans, à quelque soixante-quinze pieds au-dessus du niveau du fleuve. Or à l'extrémité ouest du village, presque à l'endroit où la route descend de la falaise pour atteindre la plage, la nature a pratiqué une brèche à découvert dans les gisements ardoisiers de la côte, correspondant à une anse où s'accumulent les sables d'alluvion que le fleuve y charrie.



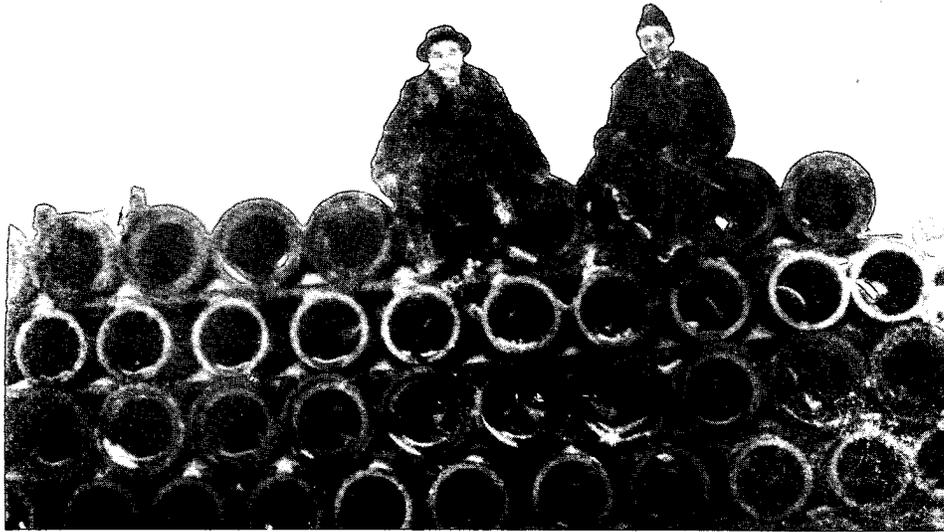
La Manufacture des Allemands à St-Jean en pleine activité en 1914.

L'usine de Rhundhein se trouvait justement nichée dans cette échan-
 crure du roc qui offrait ainsi un emplacement plus vaste qu'en aucun autre
 endroit du village, pour y adosser au nord du chemin *un bâtiment de cent
 pieds sur soixante*. Et le plus intéressant, du point de vue industriel
 s'entend, c'est qu'on n'avait qu'à traverser la rue pour accéder à la sablière
 inépuisable, parce que constamment renouvelée, que l'anse de la grève
 tenait à proximité.

Les dimensions d'un tel bâtiment n'ont plus lieu d'étonner dès que l'on
 se rend compte de son entourage immédiat, un roc coupé à pic faisant
 office de paravent presque sur trois faces, si bien que sur la côte, à cent
 pieds à peine de la falaise, l'édifice dans son entier devenait invisible.

Ce bâtiment où entraient et d'où sortaient, en toute saison chevaux et
 tombereaux, avait la particularité d'être construit de plain-pied, avec
 parquet en béton sur toute son étendue. Un villageois me racontait, sans
 s'en expliquer la raison, *que lors de la construction de cette masse de
 béton armé, on avait creusé au moins quinze pieds* avant d'en commencer
 la base, la «*foutine*»²⁵ comme disent nos *Canayens*. Et ce qui étonnait
 mon homme, c'est qu'il n'y avait dans la place aucune machinerie lourde
 dont le poids eût nécessité une telle précaution de solidité.

25. Footing en anglais.



Roméo et Gilles St-Pierre assis sur les tuyaux.

L'on y fabriquait de la brique de ciment, des tuyaux de drainage de dimensions diverses, des tuiles de parquet aux couleurs et dessins variés. La main-d'œuvre était locale, composée de jéhus et d'ouvriers, disons une trentaine, sous un ou deux contremaîtres allemands. Le personnel germanique ne dépassait pas la demi-douzaine. Deux ou trois d'entre eux avaient leur famille, femme et enfants, installés dans des maisonnettes qu'ils avaient érigées tout près.

Mon travail était relativement facile, les gens se laissaient gagner sans de fortes pressions; surtout après l'achat de la Pointe d'Argentenav, à l'extrémité orientale de l'île. C'était là qu'on avait parlé d'établir une rade et des quais devant fonctionner tout l'hiver à l'aide d'un trafic constant, comme de Québec à Lévis, qui ne donnerait guère de prise à la formation d'un pont de glace. Aussi, au lieu de se contenter d'une simple option, Rhundhein m'avait-il poussé vers une solution plus pratique qui ferait disparaître les dernières résistances.

Et la pointe fut achetée au nom du baron Von Godenz, au moyen d'un contrat en bonne et due forme.

Et ceci mit un terme à mes relations avec le baron, de même qu'avec ses sicaires allemands. Je n'en ai jamais revu un seul depuis, même si j'ai conclu toutes mes affaires avec le syndicat canadien de l'entreprise.

Quelque temps après la déclaration de guerre, en août 1914, une nouvelle sensationnelle, parue dans le journal «La Patrie» de Montréal,

m'apprenait la mise en concentration de mon Rhundhein, que je savais juif et surtout allemand.

Et après les dépêches de la guerre qui nous mettaient au courant de certaines mainmises anticipées des allemands en territoire français, après, dis-je, la découverte de « *tennis courts* » qui camouflaient des assises de béton armé de quinze pieds d'épaisseur, et servant de bases aux grosses « *berthas* » du kaiser, j'ai pu comprendre les desseins qui se cachaient sous le parquet renforcé de l'usine de Saint-Jean, à l'Île d'Orléans, comme étant l'endroit idéal d'où il fut possible, sans être repéré, de dévaster de fond en comble, en moins d'une heure, la ville de Québec et toute sa citadelle.

Par le même courrier, ... m'arrivait l'évidence des intentions préméditées de l'invasion du Canada par l'Allemagne, au moyen d'un port accessible au cœur du pays même en hiver, et d'un chemin de fer qui y mènerait directement, mais que la tragédie de Sarajevo n'avait pas laissé le temps de parachever.

Ainsi mes premiers rêves de haut civisme s'effondraient-ils dans la perspective maintenant claire et patente, d'avoir été, au bénéfice de l'Allemagne, un espion... sans le savoir.

ALPHONSE PAQUET : 1929

Les pilotes ont toujours aimé prendre une part active, aux destinées de St-Jean. La famille Paquet semblait être une de ces familles très actives.

Pendant l'Avent 1928, Alphonse Paquet — pilote il va sans dire — est élu nouveau marguillier. Il entre en fonction le premier janvier 1929. Pour cette circonstance, la quête du jour de l'an rapporte 25,75\$. C'est une jolie somme à l'époque, voire même un record! Des quarante et une quêtes enregistrées en 1928, on avait recueilli 97,72\$, soit une moyenne dominicale de 2,38\$.

Fort de cette popularité, qui peut être tout de même équivoque, M. Paquet décide de se présenter à la mairie contre Amédée Lachance, cultivateur, qui brigue un deuxième terme. Par un vote de 51 contre 4, la population préfère l'homme des champs au navigateur qui hiverne en ville. Échec cuisant pour celui qui voulait accaparer tous les honneurs, en cette année jubilaire du 250^e anniversaire de fondation de la paroisse.

Comble de malheur, il va mourir dans sa maison à St-Jean le soir même où M. Amédée Lachance et ses amis célèbrent le triomphe. Le 16 janvier 1929, son service sera célébré à St-Roch de Québec et la Fabrique de St-Jean recevra « la Quarte funéraire », soit 31,\$.

Ironie du sort, lorsque M. Amédée Lachance vendra sa terre, il achètera la propriété de M. Alphonse Paquet, son opposant à la mairie!

SURNOMS

À ces époques où les familles n'avaient pas de numéros civiques, certaines familles avaient des surnoms qui permettaient la distinction des lignées. Aujourd'hui encore, pour les personnes du troisième âge, la référence du nom d'un enfant à celle du père ou du grand-père est toujours éclairante.

Il y a eu les Blouin à Messie, les Blouin Arnoche, les Blouin Charli, les Blouin à Méri (Émery), les Blouin à Jenrné (Jean à Irénée), les Blouin à Pierre Arné, les Lachance Guégen (piasse-piasse), les Lachance à Bigon, les Pouliot Nanon (Théophile Pouliot) et les Pouliot Poisson (Joseph Pouliot). Comme nous le constatons, les Blouin ont leur part de surnoms et pour cause!...

CURIOSITÉS ET ASTUCES À TRAVERS LES TESTAMENTS ET DONATIONS

1. Le 18 mai 1930:

Donation de Jean Blouin à son fils Gérard.

1. Rente viagère de... payable en versements annuels à tous les trois mois.
2. ... Procurer au donateur ou à son épouse chaque année le bois de chauffage débité et fendu au besoin, bois franc de deux pieds et demi, soit, trois cordes de bois.
3. ... Fournir au donateur ou à son épouse leur vie durant la jouissance et les profits d'une vache choisie dans le troupeau par le donateur, la nourrir, la loger, soigner et hiverner comme et avec celles du dit donataire et paccager en été dans le même parc que les siennes, renouveler en cas de mort, de manque de vèler chaque année ou que vieillesse la requiert, observation que les étroits de la dite vache appartiendront au donateur.
4. ...
5. ... Mener et ramener (1) de l'Église à demande le donateur ou son épouse, leur fournir un cheval et une voiture au besoin et à demande.
6. ... Procurer au donateur ou à son épouse tous les soins nécessaires tant en santé qu'en maladie, avoir le médecin au besoin à leur demande, payer les médicaments, leur procurer le prêtre au besoin, leur faire chanter à chacun deux services, l'un le jour de l'inhumation et l'autre le jour anniversaire du décès... et faire dire à chacun cinquante piastres (50,\$) de messes.

2. 24 novembre 1879:

Ce testament du Dr Isaïe Demers, médecin demeurant en la paroisse de St-Jean, fut enregistré le 15 décembre 1879 devant le notaire Verville. Le Dr Demers est décédé le 9 décembre 1879 à l'âge de 46 ans et 5 mois. Outre sa femme, il laissait 7 enfants mineurs.

... Je demande un service du corps de cinq piastres... Je veux et ordonne que mes vieilles hardes de corps soient partagées entre les pauvres de ma paroisse et quant à mes bonnes hardes, je veux qu'elles soient partagées entre mes enfants.

... Je veux et ordonne que les porteurs de mon cercueil ne soient mis que d'un seul crêpe et d'une paire de gants noirs.

... Je donne et lègue ma montre d'or ainsi que ma chaîne à mon fils Émile Demers, à condition que celui-ci remette sa montre d'argent à son frère Arthur... à faire l'achat d'une montre d'argent semblable à celle d'Arthur, à... Sylvio Demers lorsque celui-ci aura atteint 18 ans.

3. Donation enregistrée le 30 avril 1851 entre Étienne Simard, père, et Marguerite Fortier, son épouse, d'une part ; et Étienne Simard, fils, garçon majeur et agriculteur... et ses héritiers et ayants cause d'autre part. C'est toute une énumération détaillée : un testament typique.

...

5. À la charge encore par ledit donataire qui s'y obligea de fournir aux donateurs, pendant leur vie durant, la jouissance et les profits d'une vache et d'une mère moutonne immortelles, les écrouits d'icelles devant appartenir aux donateurs, seront nourries, logées, soignées et hivernées en hiver et paccagées en été, aux frais du donataire, et dans les mêmes parcs que les siennes.
6. Encore à la charge par ledit donataire qui s'y obligea pour lui, ses héritiers et ayants-causes de fournir, payer et livrer annuellement aux donateurs pendant leur vie durant, la rente pension viagère et alimentaire, entretien composés des articles suivants, savoir : la quantité de vingt minots de beaux et bons blés froment, loyal et marchand, mesure française, sec et moulable converti en farine bluté et rendu dans le grenier des donateurs avec le son en provenant séparé de la farine, deux minots de beaux pois cuisants, deux minots de beau sel, dix minots de belles et bonnes patates, un cochon gras, du poids de deux cent livres pesants, aux poids français avec sa graisse de panne comprise dans le poids, mais le dérail et le sang non compris dans le poids, si ledit cochon ne pesait pas ledit poids, alors ce qu'il s'en faudra, sera par fourni en d'autres bon et beau lard gras, et s'il pesait plus ce surplus serait remis et oté à commencer par la tête, trente livres de bon bœuf ou vache gras, un bel agneau vif tous les automnes et quant à l'anguille si ledit donataire en prenait plus que trente, il en fournira et baillera trente des plus belles, aux donateurs, et s'il en prenait moins alors il n'en fournira que dix, une couple de bons poulets gras, une livre et demie de bon thé vert, quatre livres de bon café, une demie-livre de poivre, trois pots de bon vin rouge, un pot de vinaigre, douze douzaines de bons œufs, livrables dans le cours de la ponte des poules, du printemps à l'automne, quinze livres de beau et bon beurre salé, un cent de beaux choux pommés, deux cents de beaux oignons tournés, quinze livres de bon tabac à priser, en feuille, une pochétée de beaux choux de siam, un pot d'huile à brûler, six livres de bonnes chandelles, deux paires de bons souliers de peau de bœuf de bon cuir tanné, pour le donateur, une paire de souliers de peau de vache de bon cuir tanné, pour la donatrice, six livres de bon savon, sec, quatre aunes de bonnes toiles de lin pour les deux donateurs, un mantelet d'indienne pour la donatrice, un tablier de

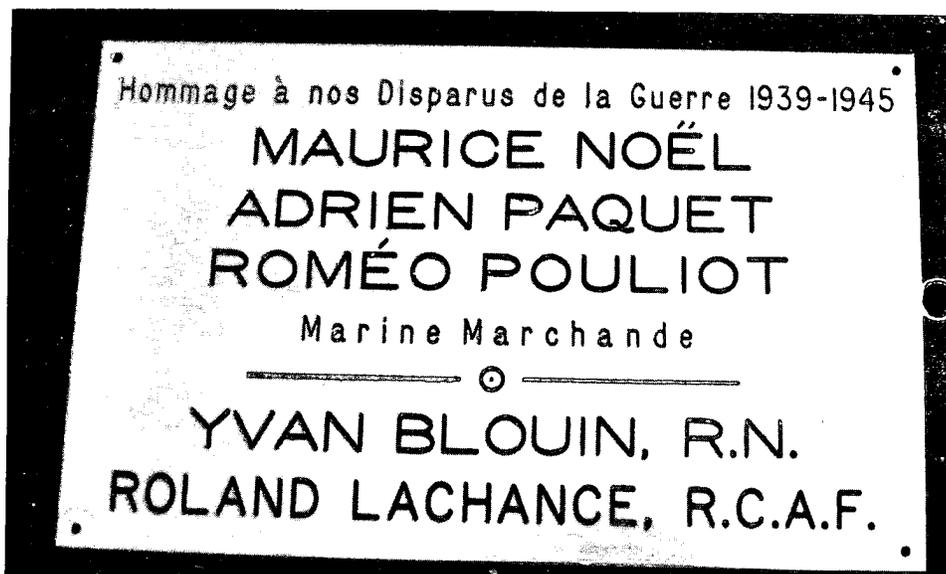
cotton, un mouchoir de col et un mouchoir de poche de coton et cinq chelins en argent, le tout pour la donatrice, et une chemise de flanelle pour cette dernière, tous ces articles devant être payés et fournis et livrés par le donataire, aux donateurs tous les ans au fur et à mesure qu'ils en auront besoin, suivant chaque saison, et à l'usage ordinaire et accoutumé, trois aunes et demie d'étoffe du pays, croisées, grisées et foulées, pour ledit donateur encore tous les ans, un remontage de bottes françaises pour le donateur, pour toujours, un chapeau pluché, propre pour le donateur une fois pour toujours, un bonnet drapé du magasin, pour toujours pour le donateur, un mouchoir de col de soie, noir, pour le donateur une fois pour tout, six aunes de petite étoffe du pays, tel que le donataire en fera pour lui, tous les deux ans, pour la donatrice, un jupon de flanelle blanche pour la donatrice tous les deux ans, une paire de bottine française pour la donatrice tous les quatre ans, un manteau d'étoffe ou laine du magasin, pour la donatrice à sa demande, une fois pour toujours, une robe de mérino noir à la demande de la donatrice une fois pour toujours, un grand shale aussi à la demande de la donatrice, une fois pour toujours, de mérino noir, du satin noir et propre et du ruban convenable pour faire un chapeau à ladite donatrice, à sa demande, une fois pour tout, des gants pour chaque saison fournie à la donatrice.

7. À la charge encore par ledit donataire qui s'y obligea, de fournir et procurer aux dits donateurs, tous soins et secours manuels et spirituels tant en santé qu'en maladie, faire leurs hardes et linges de corps, les blanchir et raccommoder, traire leur vache, convertir la fleur de leur lait en beurre, leur fournir d'eau en leur logis, scier, débitter et entrer leur bois en leur logis, faire leur pot et ordinaire, entretenir leur lit de couvertes, draps, paillasses, le blanchir et l'entretenir décemment, en maladie, aller chercher le Prêtre et le chirurgien, et les ramener et payer tous les frais de médicaments.

4. Le 24 décembre 1835 :

Dame Marie-Catherine Lepage, épouse de sieur Jean-Baptiste Cochon dit Laverdière, lègue à son filleul des biens qui supposent un bon esprit d'entente chez les légataires :

... Je donne et lègue à mon filleul Prisque Cameroun, mon donataire une horloge de bois à pommes jaunes... À mon filleul Prisque Cameroun fils, la juste moitié d'un cheval sous poil rouge âgé de 7 ans, une carriole peinte en noir, une peau de bœuf illinois, un coussin de voiture, un harnois des dimanches complet, une calèche avec six roues ferrées. Ce cheval, harnois et voiture et agrément d'icelle seront entretenues à frais commun avec mon époux étant propriétaire de l'autre moitié. Ils s'en serviront à tour de rôle avec autant d'équité que possible.



EN HOMMAGE À NOS DISPARUS DE LA GUERRE 1939-1945

La faucille meurtrière de la guerre est venue cueillir cinq des nôtres issus d'illustres familles. C'est considérable pour une localité de 1000 personnes! Sur l'orgue, dans l'église de Saint-Jean, discrète, repose une plaque en cuivre qui rappelle leur souvenir :

Saint-Jean a donc fait sa large part pour sauver la France, la Grande-Bretagne et autres pays européens alliés. Qui dira les douleurs vécues par ces familles lors des enrôlements et des départs de leur fils le plus en santé pour les vieux pays en guerre? qui exprimera les craintes ressenties lors des reculs de nos armées? qui soupçonnera la peine des parents ou de la bien-aimée lorsque nous étions sans nouvelle de celui qui était inscrit comme disparu?...

En outre, pour aider les pays alliés européens, nous étions rationnés sur le beurre, la farine, le sucre, la graisse, le caoutchouc, le fer. Chaque famille avait son livret de *coupons de rationnement*. Nous étions tous associés à mener à bien cette guerre — si nous pouvons parler ainsi. Sans doute, ces privations étaient minces à comparer aux douleurs que resentaient les parents qui voyaient leur fils partir pour «là-bas, où les canons allemands grondent et les fusils sèment la mort»²⁶. Oui, Saint-Jean a fait sa large part!...

Toute la paroisse était à l'heure du monde où la guerre rendait la vie pénible, à l'écoute de la radio avec ses nouvelles militaires quotidiennes, ses romans volontaristes et ses chansons de guerre très populaires. Plusieurs se rappelleront Albert Duquesne, Louis Francœur, Alys Roby (Alice Robi-

26. Chanson de Roland Lebrun: «Viens t'asseoir près de moi, petite amie.»

taille) et le soldat Roland Lebrun!...

Cette insécurité que créait la guerre nous amenait à chanter et l'amour et la guerre. Qui, parmi les plus de quarante ans, ne se rappellent la *Chanson de la Madelon*, *Viens t'asseoir près de moi, petite amie*, *Te souviendras-tu de moi ?*, *Adieu, je pars pour la guerre*, *Ton petit Kaki* et le *Petit Conscrit*? Chez Zéno, le restaurant de St-Jean, dans la « machine à records », sur trente-deux titres de chansons, on pouvait y compter vingt-huit chansons de guerre.

Parce qu'on enrôlait les célibataires à travers tout le pays, il y eut la course au mariage et, dit-on, les « vocations-de-guerre » à la vie religieuse. Puisqu'on enrôlait les garçons qui n'avaient pas de tares physiques et qu'on dispensait un garçon par terre pour continuer le bien paternel, dans la mesure du possible, le père gardait sur la ferme le plus valide de ses enfants et l'autre garçon ayant une quelconque difformité allait travailler à l'usine. En effet, le Canada ne fournissait à la guerre non seulement « les poitrines » mais aussi les « machines de guerre » et leur approvisionnement. Ainsi l'un et l'autre rendaient de grands services au pays. Camillien Houde, alors journaliste et animateur à la radio, recommandait de faire « la guerre buissonnière ». Un de mes cousins de Québec suivit ce conseil en vivant quelques années à St-Jean chez mon oncle Arthur Breton.

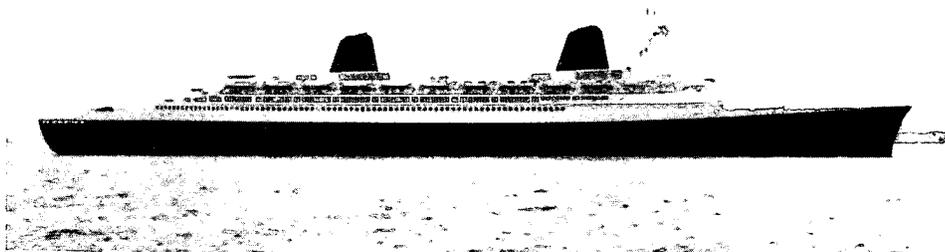
Jamais, avant cette guerre, nous aurions cru, nous Canadiens, combien nous étions riches ! La guerre nous coûtait 15\$ millions par jour, soit 1,30\$ par citoyen. Nous achetions des obligations, « les bons de la victoire, » comme on disait. Au Canada, un citoyen sur quatre prenait de ces bons



Le Madawaska et le Chaleur au quai de St-Jean.

soit 3,5 millions de Canadiens achetaient des obligations et l'objectif de 525\$ millions sera largement dépassé pour atteindre le montant de 640\$ millions car c'était : « Victoire d'abord !... »

À St-Jean, plus qu'ailleurs dans l'île, l'atmosphère militaire était lourde. D'une part, il y avait la vie maritime plus intense, le bruit des sifflets de bateaux plus nombreux indiquant leur port d'attache qu'enregistrait le service des signaux, les vedettes *Madawaska*, *Chaleur I* et le *Maxime* qui sillonnaient le fleuve et dont les officiers inspectaient les navires. D'autre part, il y avait à Saint-Jean le fameux camp militaire qui ne rassurait personne. Environ 60 soldats et 20 marins y séjournaient avec les officiers d'examen. Enfants, nous étions apeurés. Pour ma part — et je ne suis pas le seul — j'ai souvent rêvé à la guerre, à ces mauvais ennemis qui s'avançaient sur St-Jean avec d'énormes chars d'assaut, écrasant tout sur leur passage. Chose étrange, ces chars étaient munis de broyeurs avalant tous les occupants torturés au préalable !... Ouf ! quelles nuits de stupeur pour un enfant !... Mais la guerre troublait tout le monde. Elle était à nos portes ! Le soir, on aurait dit que la guerre était déjà rendue au village, au quai, au restaurant. C'était là, en effet, que se trouvaient les matelots



Retour d'Europe des soldats sur des paquebots *pavillonnés*.

et les officiers ! on aurait cru qu'ils étaient des ennemis eux-aussi !... en tout cas, les filles étaient bien averties !... Que de menaces à l'horizon ? Comme la guerre enlève des libertés ?...

C'est donc dans ce pénible climat que St-Jean a vécu la guerre 1939-1945. Aussi, quand les cloches sonneront la fin de ce fléau et que les paroissiens écouteront à la radio la messe d'action de grâces présidée par le Cardinal Jean-Marie Villeneuve, nous avons senti une grande libération. Quand nous avons vu passer les bateaux « pavillonnés » ramenant de « l'autre bord » nos soldats qui avaient risqué leur vie, nous étions au comble de la joie !

À ceux qui ont livré le combat, aux nôtres qui sont morts sur le champ de bataille, St-Jean est fière d'apporter ses hommages les plus respectueux !...

**ÉLÈVES DU COUVENT DU VILLAGE
EN 1941-42**



Première rangée, de gauche à droite : Rodrigue Blouin, Étienne Blouin, Béatrice Blouin, Annette Dupuis, Jacqueline Laliberté, non identifiée, Cécile Allie, Colette Létourneau, Pauline Létourneau, Jeannine Blouin, Rita Blouin, Marcelle Blouin, Lucille Gagnon, Henri Blouin. Deuxième rangée : Georgia Dupuis, Gisèle Gosselin, Bernadette Fradet, Claire Gagnon, Yolande Prémont, Denise Létourneau, non identifiée, Colette Blouin, Jeannine Gosselin, Yolande Allie, Marie-Marthe Blouin, non identifiée, non identifiée, Colette Fradet, Robert Dorval. Troisième rangée : Sœur Marie-Clémentine, Supérieure, Cécile Picard, Françoise Létourneau, Annette Blouin, Rachel Blouin, Lucille Veilleux, Madeleine Blouin, Marthe Gosselin, Antoinette Hébert, Marie-Thérèse Hébert, Bibiane Lachance, Pauline Blouin, Lorraine Roberge, Louise Gagnon, Sœur Marie-Auxiliatrice. Quatrième rangée : Jeannette Breton, Gisèle Laliberté, Madeleine Allie, ? Lachance, Jeannette Létourneau, Marie-Paule Picard, Colette Gagnon, Paula Blouin, Véronique Gosselin, Juliette Chabot, Christiane Noël, Solange Lachance, Louise Lachance. Cinquième rangée : Sœur Ste-Anne, Claude Delisle, Paul Létourneau, non identifié, Raymond Létourneau, Lucien Blouin, non identifié, Jean-Marie Blouin à Omer, Michel Noël, Luc Lachance, Jean-Guy Hébert, ? Simard, Claude Dorval, André Boulet, Jean-Pierre Morency, Alfred Gagnon, non identifié, Sœur St-Rodrigue. Sixième rangée : Claude Blouin à Justinien, Raymond Dupuis à Jos, Fernand Blouin à Roméo, Louis Létourneau, Raymond Blouin à Albert, non identifié, Lucien Létourneau, Grégoire Boissonneault, Robert Pouliot, Jean-Baptiste Turcotte, Raymond Breton, Nicolas Blouin, Jean-Pierre Gosselin, non identifié, Arthur Blouin, Pierre Boulet, Charles-Édouard Blouin.

ÉLÈVES DU PROFESSEUR J.-GEORGES BOULET
EN 1941-42.



Première rangée de gauche à droite : André Prémont, Roger Dorval, Jean-Claude Blouin, Marcel Pouliot. Deuxième rangée : Le professeur Joseph-Georges Boulet, Jean-Marie Lachance, Jean-Yves Lachance, Jean-Louis De Laplante, Jean-Marie Blouin (Justinien), Raymond-Marie Blouin, Maurice Breton. Troisième rangée : Robert Pouliot, André Létourneau, Paul-Eugène Blouin, J.-Marie Blouin, Raymond-Marie Lachance, Jean-Robert Hébert, Raymond Blouin (Roméo), Jules Picard. Quatrième rangée : Léonard Prémont, Fernand Blouin, Paul Robichaud, Jean-Louis Blouin, Jean-Yves Simard, Paul Prémont.

AU SOIR D'UNE BELLE JOURNÉE



Monsieur Joseph-Louis Hébert, cultivateur de St-Jean, au soir de sa dernière journée de labour.

(Photo : fin d'octobre 1944)

AU SOIR D'UN BEAU JOUR



En 1946, M. et Mme Joseph Pouliot, née Élise Lachance, célèbrèrent leur 65^e anniversaire de mariage.



Le 30 juin 1979, M. et Mme Ulric Blouin, née Adrienne Létourneau, célèbreront leur 60^e anniversaire de mariage.

AU SOIR D'UN BEAU JOUR



Les noces d'or de M. et Mme Joseph Létourneau, née Yvonne Breton, le 6 septembre 1970.



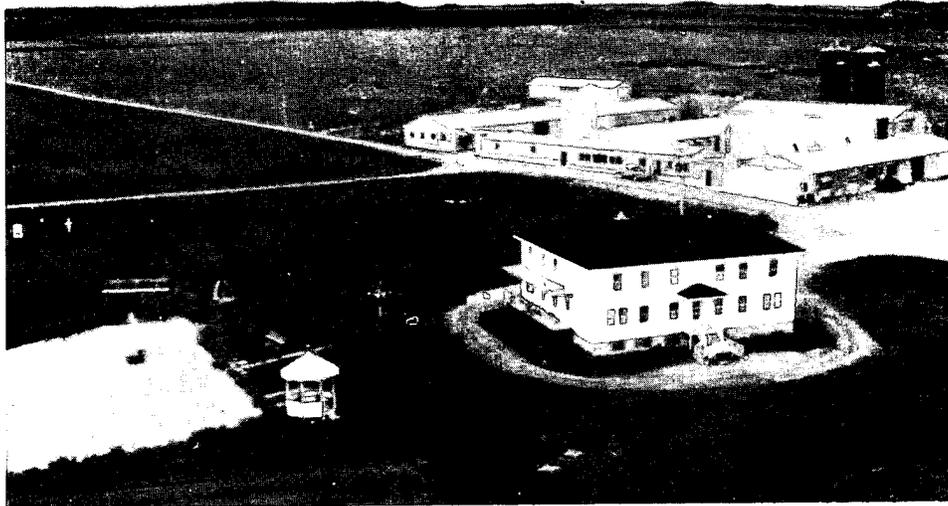
M. Joseph Simard s'amuse bien avec Mme Georgianna Audet au cœur d'une belle soirée canadienne.

LA FERME LOUIS-HÉBERT

Le 21 mai 1957, le Frère Firmin Laliberté prenait la direction de la future ferme Louis-Hébert. Quatre autres Frères des Écoles chrétiennes l'appuieront dans son labeur. Le domaine initial se composait de trois terres acquises de M. Maurice Fortier, de M. Léon Audet et de Mme Jeanne-d'Arc Faucher : autrefois, les terres des Royer.

Au début, l'entreprise s'avéra difficile et non lucrative. Planifier, améliorer le sol, construire supposent des ressources financières bien établies. Les constructions actuelles verront le jour à mesure des possibilités et des exigences. Les journées ne sont pas assez longues pour irriguer et amender les terres, aménager les nouvelles bâtisses pour les besoins laitiers et horticoles esquissés. Les deux premières années furent consacrées à des essais sur la culture de la pomme de terre.

La ferme Louis-Hébert se caractérisera par son troupeau de race Holstein. Ce n'est que le 18 janvier 1960 que les vaches déménageront de la ferme de la Maison provinciale de Ste-Foy à St-Jean. Le frère Hervé Grondin restera le grand responsable de la traite du début jusqu'à la vente en mai 1978. La moyenne de production annuelle est de 14 000 livres par vache. Souvent le test de gras est de 4%.



La ferme Louis-Hébert.

Avec les années, nous verrons apparaître la plupart des services actuels qui feront de la ferme Louis-Hébert une des mieux équipées du Québec en 1965-78. La production laitière constituera la principale source de revenu de cette ferme qui se procurera toute l'installation nécessaire à la pasteurisation du lait livré d'abord directement aux principales institutions des frères des Écoles chrétiennes de Ste-Foy puis à d'autres communautés de Québec. En 1973, la production laitière sera recueillie par des camions citernes de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Les frères, dans le but de continuer leur mission éducatrice auprès de la jeunesse, recevaient au temps des sucres et au cours de l'été beaucoup de jeunes, de visiteurs. La visite de l'érablière bien aménagée et celle de la ferme proprement dite constituaient autant de leçons de choses pour tous ceux qui avaient le bonheur de fréquenter ces hôtes spécialisés.

Depuis quelques années, la relève apparaît insuffisante : « la ferme Louis-Hébert est à vendre ! », disait-on. Personne à St-Jean le désirait, ne le croyait vraiment ! De toute façon la vente ne serait pas pour demain ! La transaction se fit à brève échéance puisque le premier mai 1978, M. Marcellin Lavoie acquérait cette terre que nous croyions réservée à des célibataires seulement !...

Il n'y a nul doute que les frères ont fait beaucoup de travail d'éducation à St-Jean. Pendant leur séjour de 21 ans, ils se sont mêlés à plusieurs activités sociales et religieuses : expositions agricoles, enseignement aux agriculteurs, secrétariat à l'UPA, aide à la pastorale et aux cérémonies de la paroisse et le reste...

En mai dernier, le frère Désiré Beaudoin, directeur, a eu la gentillesse d'organiser une partie de sucre où plusieurs voisins y compris le curé furent invités pour accueillir le nouveau propriétaire, sa famille et ses employés. Ce geste de rare qualité nous signale la valeur de ces frères qui nous quittent.

Frères, merci de ce que vous avez été pour nous ! Heureuses et nombreuses années dans votre nouvelle occupation ou demi-retraite !



FERME LOUIS-HEBERT (F.E.C.)
807, Ave Royale
St-Jean-d'Orléans, P. Q.

La ferme Louis-Hébert dans sa longueur.

SEPTIÈME CHAPITRE

ÉVÉNEMENTS ET FAITS: 1879-1979

L'ANNÉE DES JUMEAUX: 1898

De mémoire d'homme... et de femme, le fleuve Saint-Laurent n'avait jamais pris en pont de glace du côté sud, en face de St-Jean. Le courant y est fort et les rives très distantes. En 1898, l'événement se produisit en janvier, probablement le 13, la journée même où madame Ferdinand Blouin mettait au monde deux garçons : Ferdinand et Justinien. Pour se rappeler ce fait inusité, de nos jours encore, des personnes de St-Jean parlent de *l'année des jumeaux!*...



Les jumeaux Ferdinand
et Justinien Blouin
à leur première communion.

LA CULTURE DE LA FRAISE

À l'Île d'Orléans, la culture de la fraise s'est développée à la fin du siècle dernier. Au tout début, les cultivateurs, paraît-il, plantaient les stolons très rapprochés en des plates-bandes comme pour la culture de melons. Ils ont tôt fait de se rendre compte de leur méprise.

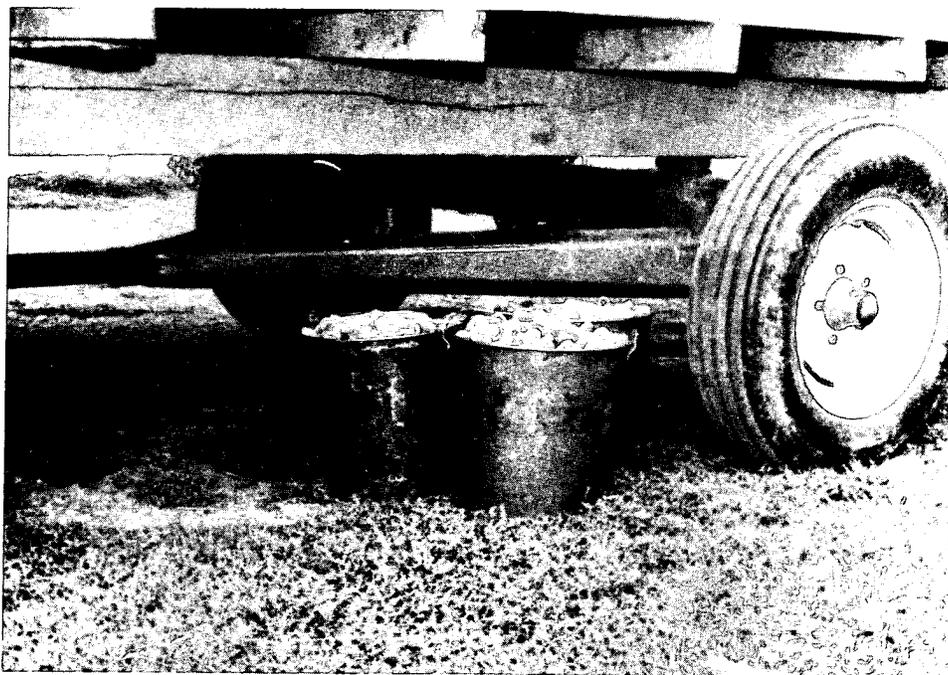
Les fraisières ont contribué à créer l'aisance chez les cultivateurs de l'île : une main-d'œuvre abondante et intéressée prenait vie au sein de nombreuses familles ; la qualité du fruit, cueilli à temps, favorisait les débouchés avantageux !...

La première variété cultivée à St-Jean fut la Cavalier ou la « cœur-de-bœuf », comme on l'appelait communément. C'est une variété hâtive. Fraise juteuse, tendre, sucrée. Sa grosseur diminue lors des dernières cueillettes. Vinrent ensuite la *Dunlop*, la *Sparkle* et la *Redcoat*. Cette dernière variété est la plus répandue, la plus productive. Variété de mi-saison, elle offre un fruit de couleur rouge pâle, ferme et de bonne grosseur jusqu'à la fin de la récolte.

Jadis certaines confiseries venaient s'approvisionner à l'Île d'Orléans. Pour n'en nommer que deux, plusieurs se rappelleront la « Old City » et la « Poney Brand ».



Cueillette de fraises en 1970 chez Léandre Lapointe.



Chaudières de fraise «Old City».



Des fraises de première qualité.

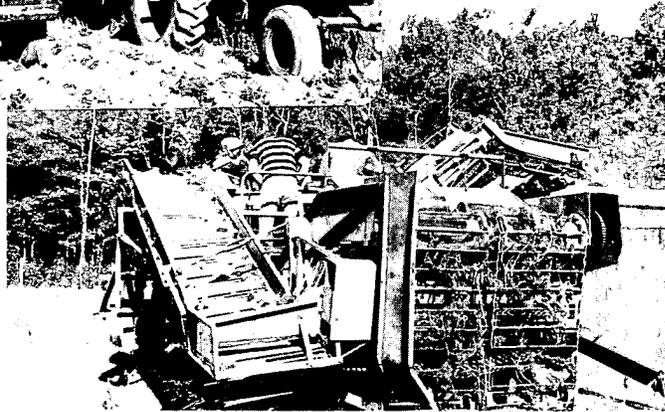
LA CULTURE DE LA PATATE

Plusieurs cultivateurs sont spécialisés dans la culture des pommes de terre.



Certains cultivateurs arrachent 10 à 20 fois plus de patates qu'un bon cultivateur en récoltait en 1950.

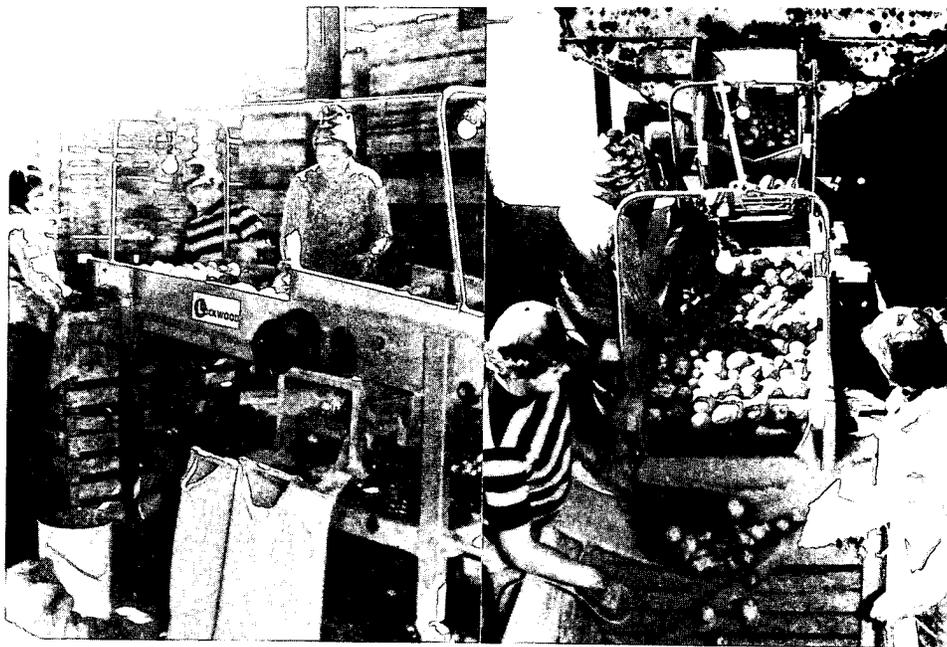
Arrachage des patates chez Florian Picard



Triage des patates dès l'arrachage.



Triage des patates à l'entrepôt dès la mise en boîtes (cageots).



À St-Jean, il y a plusieurs entrepôts à patates. La première page couverture du volume en montrait deux : l'entrepôt à Emmanuel, à Paul-André Picard. Dans le bas de la paroisse, il y a l'entrepôt de Roland Bonsaint. Il en existe d'autres de dimensions plus modestes que ceux-là et celui de Florian Picard que nous apercevons sur cette photo.



La grange à Yvon Blouin.

En 1967, 32 cultivateurs de St-Jean possédaient une fraisière. En 1978, nous dénombrons 20 agriculteurs et 2 horticulteurs.

L'Île d'Orléans a eu de nombreux imitateurs pour la culture de la fraise. Il s'en cueille maintenant dans les comtés de Portneuf, Bellechasse, Lévis, Lotbinière et même dans la Beauce. L'avenir est au « Cueillez vous-mêmes. » Désormais, l'Île d'Orléans ne sera pas la seule dans la course...

LA BEURRERIE

Le Syndicat

« Le Syndicat de la Beurrerie St-Jean Î.-O. », fondé le 28 mars 1896, fut une des belles réussites des cultivateurs de la paroisse. La beurrerie fut officiellement enregistrée le 17 décembre 1910.

La beurrerie

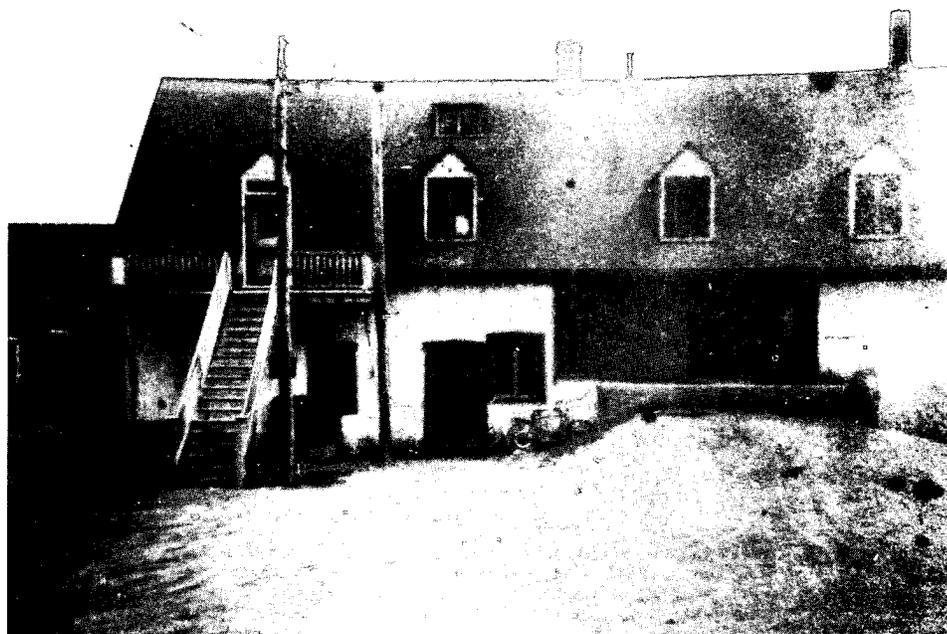
Cette beurrerie a fonctionné au village de Saint-Jean pendant 67 ans entre le « village Barrette » et le magasin général actuel de Paul-Eugène

Gagnon. Elle était le centre d'une activité fébrile dans les clairs matins de mai à la mi-novembre.

La construction de l'immeuble et l'acquisition de son mobilier avaient coûté 2550,\$. La beurrerie était d'une longueur de 58½ pieds sur une largeur de 26½ pieds. Sa chambre froide dans laquelle à l'origine le beurrier déposait la crème du jour et le beurre produit, mesurait 6 pieds par 11 pieds tandis que sa glacière, adjacente à la chambre froide, avait les dimensions suivantes: 18 × 16 × 8 pieds.

Les patrons et conditions de participation

Au début tout au moins, nous pouvons dire que tous les cultivateurs étaient membres de la beurrerie. En terme technique, on appelait membre: « patron ». Plus tard, vers les années 1945 certains cultivateurs produisaient du lait nature qu'ils expédiaient par camion aux laiteries Laval et Cité de Québec. Chaque patron s'engageait à contribuer à certaines réparations ou améliorations de la beurrerie. C'est ainsi qu'il y a eu des corvées pour faire l'aqueduc ou pour relever la course d'eau à partir d'une citerne qui se trouve encore dans le cap chez Fernand Blouin. Chaque patron fournissait une corde de bois de 20 pouces ou versait un montant de 2,\$ en 1896 et 3,\$ en 1905, une corde de 2 pieds en 1945 pour chauffer la bouilloire qui



La beurrerie de St-Jean.

servait à faire fonctionner le centrifuge et la baratte. Il y avait aussi la corvée de la glacière. Quant aux emplacements, eux aussi pouvaient devenir patrons en portant leur « surplus » de lait à la beurrerie. Certaines conditions existaient bien sûr pour qu'ils soient patrons : ils payaient 0,10\$ par mois pour le bois qu'ils ne fournissaient pas et contribuaient aux dépenses ordinaires et extraordinaires. Ces dépenses ordinaires étaient soustraites du montant global du revenu, avant que le secrétaire fasse les payes de beurrerie — au prorata de la quantité de lait apportée multipliée par le degré du gras enregistré par le beurrier —. Ainsi chaque patron avait sa part afférente.

Il semble que cette manière de faire se soit imposée assez tôt à St-Jean. Elle existait en 1905 en tout cas. Avant, la paye de beurrerie devait se faire au prorata des cents livres de lait apportées, comme c'était la coutume ailleurs. Ce qui pouvait inciter les cultivateurs à « baptiser » leurs bidons de lait de quelques pintes d'eau.

« Le tour de beurrerie »

De bon matin, les cultivateurs transportaient leur lait à la beurrerie. Trois ou quatre cultivateurs voisins formaient un groupe qui apportait le lait du soir précédent et du matin. Le lundi, les cultivateurs du village apportaient le lait du samedi soir, les deux traites du dimanche et le lait du



Même des cultivateurs de St-François venaient à la beurrerie de St-Jean. C'est le cas de M. Proculus Emond, père de Mme Léandre Lapointe, que nous voyons en avant, à gauche.

lundi matin. En général, les gens du haut et du bas de la paroisse n'apportaient pas la traite du lundi matin : deux raisons motivent ce comportement, d'abord pour partir plus tôt et surtout parce que cela faisait trop lourd. S'ils le faisaient, ils venaient à la beurrerie avec deux voitures. Chaque patron avait son «tour de beurrerie». Qui, parmi les plus de 35 ans, ne se souvient de ces voitures qui allaient à la beurrerie?... C'était poétique pour les villageois, héroïque pour les patrons !... En partant le plus tôt possible, à six heures ou à six heures et demie du matin, le cultivateur du village qui allait à la beurrerie ne pouvait vaquer à d'autres travaux avant dix heures et demie, tandis que celui-là qui restait aux extrémités de la paroisse y perdait son avant-midi. Le transport se faisait en charrette ou en express tiré par une paire de bœufs ou un cheval. Les cultivateurs de par-en-bas avaient le fameux problème de la côte d'église qui était beaucoup plus à pic qu'elle ne l'est aujourd'hui. Pour la descendre, ils devaient chaîner une roue ou glisser un petit traîneau en-dessous d'une roue de l'express : « ça avait du ballant, comme on dit, ça r'poussait !... » Remonter la côte avec les bidons remplis de « petit lait pour les cochons » exigeait une forte dose d'énergie.



M. et Mme François Blouin, les grands parents de M. Gérard Blouin, *du petit village*. De tradition, ces Blouin (François, Philippe, Gérard et Roland) sont d'excellents cultivateurs et producteurs laitiers.

Jours de fonctionnement et nombre de patrons

La beurrerie opérait six jours par semaine et dans les premières années de juin à octobre inclusivement, soit environ 130 jours; à partir de 1901, de mai à la mi-novembre, soit environ 160 jours.

Le nombre de patrons à la beurrerie pouvait varier d'une année à l'autre et même d'un mois à l'autre. En 1906, 53 patrons ont apporté du lait à la beurrerie en mai; 71, dans les quatre mois suivants; 69, en octobre et 49, en novembre. Si nous retenons ces quatre gros mois de beurrerie, le nombre de patrons a oscillé entre 65 et 77 de 1896 à 1916 et 77 à 57 de 1916 à 1962.

La beurrerie: une entraide des petits et des gros

La beurrerie correspondait donc à un genre de coopérative ou la communauté agricole s'accordait des services correspondant à ses besoins. Durant la saison estivale, les emplacitaires ne perdaient pas leur surplus de lait, grâce à la beurrerie. Pour illustrer mon propos, j'ai retenu les plus petites et les plus grosses payes de beurrerie du mois de juillet 1906. Les plus petites payes sont celles des emplacitaires dont fait partie M. le curé Rainville.

Le mois de juillet 1906

La pesanteur totale du lait porté à la beurrerie en juillet 1906 totalise 205 603 livres et atteint 76 376 livres de gras. Les 71 patrons reçurent 1825,08\$ soit une paye de beurrerie moyenne de 27,11\$. Si nous mettons à part les six emplacitaires qui reçurent en juillet une jolie paye collective de 22,68\$!, le dividende moyen pour les 65 autres patrons serait de 29,27\$.

Fonctionnement économique de la beurrerie

Comme nous le verrons dans le tableau suivant, la beurrerie avait un mode de fonctionnement économique. Nous aurons ici un tableau comparatif des 20 premières années de fonctionnement. Malheureusement, nous n'avons plus les autres documents puisque la beurrerie a brûlé en 1963 et que par ailleurs certains autres écrits furent abîmés et jetés au feu.

Nous aurons en outre le nom des trois premiers beurriers ainsi que leur salaire mensuel et annuel, le salaire de M. Abraham Royer, aide du beurrier. M. A. Filteault a agi comme secrétaire à titre gratuit pendant les sept premières années. En 1905, la beurrerie engageait l'instituteur Marcel Brochu qui a présenté des rapports très élaborés.

Numéro du patron	Nom du patron	Pesanteur en livres de lait	x	Degrés du gras	=	Livres de gras	à 0,0252	Part afférente
8	Vital Simard	145	x	38½	=	56	0,0252	1,42\$
61	François Martineau	113	x	56	=	63	"	1,59\$
15	Ferdinand Labbé	259	x	38	=	98	"	2,47\$
1	Rév. J. A. Rainville	578	x	33½	=	194	"	4,89\$
72	François Turcotte	651	x	36	=	234	"	5,91\$
67	Georges Breton	598	x	42½	=	254	"	6,40\$
46	Émile Blouin	6845	x	37	=	2533	"	63,84\$
66	Pierre Blouin, village	5926	x	38	=	2252	"	56,76\$
40	Xavier à Médéric Blouin	5969	x	37	=	2209	"	55,67\$
63	Joseph Blouin	5740	x	38	=	2181	"	54,97\$
37	Xavier Thivierge	4869	x	38½	=	1875	"	47,25\$
53	François à Charles Blouin	4,852	x	38½	=	1868	"	47,07\$

L'avantage d'être patron

Les patrons pouvaient se procurer du beurre à la beurrerie le matin même où ils apportaient leur lait au prix de gros que payaient la Compagnie J.-B. Renaud, Émond et Côté, J.-B. Turcotte, A. Dombrowski ou les marchands généraux du temps: Nestor Blouin, Eugène Gagnon, F.-X. Dupuis et Magloire Lachance ou Louis-Eugène Gagnon, Albert Blouin et Roger Létourneau. Quant aux autres paroissiens, ils payaient 0,01\$ de plus la livre pour les 20 premières années ou le prix courant du détail dans les années subséquentes.

La réussite de certains patrons fait la joie de M. le secrétaire-trésorier

Certains cultivateurs recevaient des payes de beurrerie remarquables pour l'époque. C'est pourquoi M. Brochu, dans son rapport de 1908, « Livre de Caisse N° 1 à l'usage de la Beurrerie de St-Jean Île d'Orléans » prend la peine de le signaler :

Échelle des mois juin, juillet, août, septembre, octobre en 1908.

Patrons qui ont porté le lait à la beurrerie pendant ces cinq mois.

Émile Blouin	montant perçu	282,81\$ =	56,56\$	par mois
Xavier à Médéric Blouin	" "	282,51 =	56,51	" "
Émile Blouin, fils	" "	269,44 =	53,88	" "
Jos. Corriveau	" "	262,30 =	52,46	" "
Polycarpe Blouin	" "	259,34 =	51,86	" "
François Blouin, village	" "	255,07 =	51,01	" "
Pierre Blouin, village	" "	253,12 =	50,72	" "
Xavier Royer	" "	245,73 =	49,14	" "

8 patrons ont perçu ainsi 2 110,37\$ pendant 5 mois, plus de 1/5 du dividende de la saison.

Le montant des affaires pendant 1908 a atteint une recette de 11 335,28\$. Le montant perçu des patrons, toutes dettes payées a donné 10 386,04\$ réalisant en premier lieu par cent livres de lait 1,21 $\frac{28}{100}$ \$, et en second lieu une moyenne de 1,11 $\frac{13}{100}$ \$.

L'année 1909

À 70 ans d'intervalle, au moment même où nous célébrons le 300^e anniversaire de fondation de la paroisse de St-Jean, il est bon de prendre note de deux rapports transmis au Département de l'agriculture à Ottawa.

Le premier est daté du 25 février 1909 et je le transcris tel quel. Le deuxième est du 31 décembre 1909 et j'en signale les principales conclusions.

Notes de rapport transmis au Département d'agriculture à Ottawa le 25 fév. 1909.

Quantité de beurre fabriqué 47005 lb à 0,24 115 = $\frac{11335,26\$}{1000}$.

Distance de la Beurrerie à Québec : 21 milles.

Nombre de jours pendant lesquels la beurrerie a fonctionné la saison dernière : 145 jours.

Nombre et dimension des blocs de glace rentrés l'hiver (2½ pieds × 2 pieds × 15 pouces d'épaisseur) : 250 morceaux.

Nombre et dimension de blocs de glace en janvier 1909 : 200, 2½ pieds × 2 pieds × 2 pieds d'épaisseur.

Distance de l'endroit où la glace est coupée : 4 milles, sur une écluse de rivière¹.

Coût approximatif de la glace livrée et entrée par bloc à la Beurrerie. La glace est coupée et transportée gratis mutuellement à la corvée par les patrons eux-mêmes.

Dimension de la chambre froide 6 pieds × 11 pieds.

Dimension de la glacière 16 pieds × 18 pieds.

Mode de refroidissement de la chambre (cylindres).

La glace n'est pas couverte.

Le manque de glace s'est fait sentir le 15 octobre 1908².

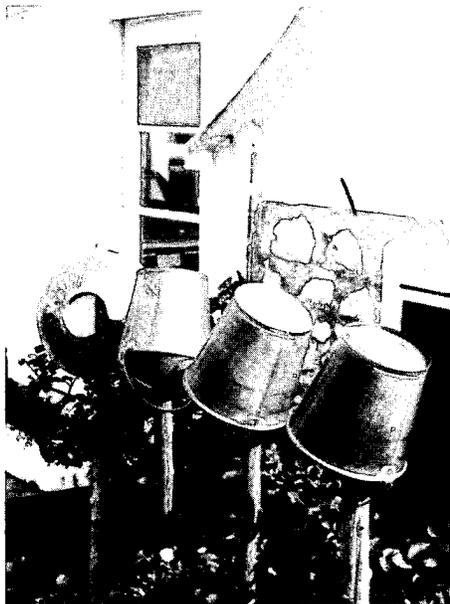
Le rapport des 6 mois d'opération de la beurrerie de St-Jean au Département de l'agriculture à Ottawa signale que la beurrerie a reçu 1 107 425 livres de lait, a produit 54 382 livres de beurre. Les patrons possédaient 499 vaches qui ont donné une production moyenne de 2 078 livres de lait de mai à octobre inclusivement. Au cours de l'année, le beurre s'est vendu au prix moyen de 0,22 7/8 la livre. Pour ces six mois, il y avait 68 patrons. Ils ont reçu une moyenne de 1,12\$ par cent livres de lait, soit un profit net de 1,04¼ par cent livres de lait³. Au 31 janvier 1909, les cultivateurs vendaient le lait nature de test 3,6% à 13,89\$ le cent livres et le lait industriel de test 3,5% à 12,89\$.

En 1979, ces chiffres vont probablement faire sourire nos cultivateurs actuels qui s'occupent de l'industrie laitière. Ce qui, dans le temps, paraissait une performance est largement dépassé. À Saint-Jean, chez les producteurs de lait nature, la production moyenne en lait d'une vache Holstein

1. Il s'agit de l'écluse du moulin à scie de M. Luc Blouin.

2. Le livre de Caisse N° 1 à l'usage de la Beurrerie de St-Jean I.-O. 1896-1909, p. 278.

3. Le livre de Caisse N° 2 à l'usage de la Beurrerie de St-Jean I.-O. 1909-1916, p. 7-10.



Scènes coutumières d'autrefois

est d'environ 12,500 livres, soit 4 à 5 fois supérieure à celle de 1909⁴. Même si nous devons tenir compte de l'inflation, le revenu brut d'un cultivateur qui s'occupe à plein d'industrie laitière dépasse largement le revenu brut de 12 385,65\$ des 68 patrons qui ont apporté leur lait à la beurrerie pendant six mois dans les conditions que nous connaissons. En analysant ces chiffres à la donnée de notre technique moderne, les agriculteurs pourront mieux voir le progrès accompli en industrie laitière. Ce qui aujourd'hui est le plus désastreux en industrie laitière ce sont les amendes et les quotas imposés aux cultivateurs. Comme nous le constatons la situation a bien changé.

Statistiques de 1906 à 1915

Certaines années : 1908, 1912, 1914 et 1915, marquent des années où la production de beurre fut nettement inférieure aux années précédentes ou à la moyenne générale. La sécheresse en est probablement la cause principale. Pour ces dix années de 1906 à 1915, 10 297 816 livres de lait

4. En 1975, au Canada, le bétail laitier est Holstein à 80%. La vache Holstein est une forte productrice de lait. Au Canada, sa moyenne de production est de 13 048 livres de lait à une teneur de 3,7% de gras. Pour parvenir à une telle performance, le contrôle laitier est indispensable et le producteur de lait doit recourir au conseiller en gestion ou zootechnicien pour recevoir des avis judicieux. Sans pitié, sont éliminés les sujets dont le rendement laitier est de plus en plus faible.

furent apportées à la beurrerie qui a produit 500 800 livres de beurre, soit une moyenne de 50 080 livres de beurre par année. Pour fabriquer une livre de beurre il a donc fallu $20,56 \frac{27}{100}$ livres de lait.

Trente-deux ans beurrier (1913-1944)

M. Adélarde Maranda exerça sa profession de beurrier à partir de 1913. Il succédait à M. Joseph Gauthier et à M. Narcisse Roberge qui avaient pratiqué leur métier pendant respectivement 11 et 6 ans. La beurrerie était maintenant bien rodée.

Sous la gouverne de M. Narcisse Roberge, la beurrerie avait acheté une baratte « Success » de C. Richardson et Co. et avait fait l'acquisition d'une pompe Marsh, d'un Boalcock à vapeur pour 24 bouteilles, d'une balance « Alpha Bord » en 1911.

En 1913, les fortes marées d'automne avaient endommagé la beurrerie et salué en même temps l'arrivée du nouveau beurrier. La réparation de la glacière nécessita l'achat de trente poches de ciment à 0,40\$ et de 2 160 pieds de bois à 22,00\$ le mille acheté chez Coulombe de St-Laurent. Le coût total des dépenses fut de 140,22\$⁵.

L'année suivante la beurrerie fit l'acquisition d'un centrifuge « Maison de Laval » au montant de 425,\$ payable en deux versements égaux au 1^{er} septembre 1914 et au 1^{er} juillet 1915⁶.

À partir de 1915, Mme Maranda ou ses enfants remplaçaient l'aide-beurrier, M. Abraham Royer. Plus tard, M. Maranda cumula la charge de secrétaire-trésorier en remplacement de M. Marcel Brochu.

Le 10 novembre 1925, le Syndicat forma une Société pour la fabrication du beurre appelée la « Société de fabrication du beurre de la paroisse de St-Jean, Île d'Orléans, Comté Montmorency dont le bureau d'affaires sera à St-Jean⁷.

En 1937, la beurrerie de St-Jean commencera à produire du beurre pasteurisé se pliant ainsi aux exigences gouvernementales.

En octobre 1944, M. Maranda décède subitement à la consternation de ses concitoyens qu'il a si bien servis en tant que citoyen, beurrier et secrétaire de la beurrerie, de la municipalité et de la commission scolaire. Son garçon Arsène vint terminer le mois d'octobre en tant que beurrier.

Monsieur Louis Vézina (1945-1951)

À l'automne 1944, M. Auguste Blouin, président du Syndicat de la beurrerie et les deux autres directeurs. M. Rodolphe Blouin et M. Joseph

5. Livre de la Caisse N° 2 à l'usage de la Beurrerie de St-Jean I.-O. p. 151 et p. 159.

6. *Ibidem*, Dairy Supply Co., 2123 St. Peter St. Montréal, p. 198.

7. Bureau d'enregistrement à St-Laurent, Registre de sociétés, n° 4.

Létourneau, engageaient M. Louis Vézina comme beurrier. Il était natif de St-Pierre comme son prédécesseur avec lequel il était parent.

M. Vézina exerçait alors la profession de beurrier à Ste-Famille et il était en même temps le responsable du moulin à scie. Deux métiers, au moins deux misères!... Occupé à l'année, il devait se lever tôt le matin. En venant à St-Jean, il a voulu améliorer son sort. Comme salaire, il recevait 900,\$ pour son travail de beurrier, de secrétaire-trésorier et à l'occasion devait payer un aide-beurrier.

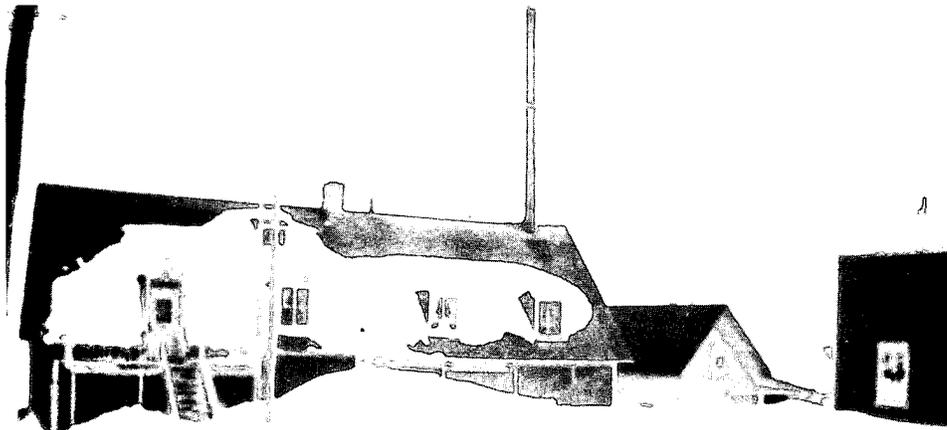
M. Vézina et sa famille venaient à peine d'aménager que, jeudi le 30 novembre à 19 heures, la mer d'automne en furie endommagea d'une façon notable la beurrerie et tout le village. « Ah! beau bateau, que nous avons eu peur!... » soupirait encore M. Vézina, ce 11 juillet 1978. « Il y avait 31 ans, disait-il, le même phénomène s'était produit. C'était la première année de beurrerie de M. Maranda. » Il n'est donc pas sorcier de dire que la paroisse de St-Jean avait désormais sa façon à elle d'accueillir et d'initier ses beurriers!... « Mais, cette fois-ci, ajoutait M. Vézina, cette mer en furie avait causé beaucoup de dégâts dans le village et partout tout au long du fleuve ».

Laissons monsieur Vézina nous raconter l'histoire de la beurrerie de St-Jean :

« Pendant les sept ans que j'ai été beurrier, les plus grosses dépenses, il a fallu les faire au début. D'abord M. Maranda était malade et je crois qu'il n'avait pas l'intention d'entreprendre une nouvelle année de beurrerie. Il n'était pas intéressé à changer les accessoires de la beurrerie. En plus des réparations majeures de la beurrerie dues au raz de marée, il a fallu remplacer le système de pasteurisation, le Boalcock, le centrifuge (600,\$), la bouilloire (1 200,\$), le tuyau de la beurrerie et le reste. Bien des pièces du mobilier avaient vieilli ou ne suffisaient plus à la clientèle. J'ai déjà produit 107 000 livres de beurre! En général, on produisait dans les 100 000 livres de beurre par année. Cela suppose plus de 2 100 000 livres de lait. En dernier, il y avait des cultivateurs qui n'apportaient que leur crème. Cela facilitait la tâche du beurrier et rendait le transport plus aisé. La mode s'est propagée et sous les autres beurriers Jean-Paul Thériault (1953-1954), Denis Nadeau (1955-1956), Laval Nolet (1957-1962) et Clément Lemay (1963 au 25 juillet, date de la destruction de la beurrerie), on en était venu à ne prendre que de la crème. Il y avait de l'ouvrage à la beurrerie, tu sais! Chauffer la bouilloire de bonne heure le matin, recevoir le lait, fabriquer le beurre, le faire tremper, le mouler; dans l'après-midi, faire la vente aux gens du village et aux passants, s'occuper des petites réparations, faire de la glace l'hiver. En plus, j'avais affaire au public, il fallait être avenant!... Et dire que dans mes deux dernières années de beurrerie, j'ai été m'acheter ce moulin à scie que je viens de démolir!... Mais cela c'est une autre affaire!... »



M. Benoît Fortier est allé plusieurs fois à la beurrerie. À son retour, il a rapporté ses provisions d'hiver: une caisse de beurre.



La beurrerie en hiver.

Fin des activités de la beurrerie

«En 1962, nous dit M. Gérard Blouin, la beurrerie fit de grandes dépenses : renouvellement du bassin à lait, du système de pasteurisation et de la baratte. Nous étions alors 57 patrons. Bien que le nombre de cultivateurs qui apportaient leur lait à la beurrerie ait baissé, nous dépassions et de beaucoup les 100 000 livres de beurre. Le beurre se vendait environ 0,47\$ ou 0,48\$ la livre. Les payes de beurrerie étaient bonnes.»

Dans ces dernières années, il est bien évident que les cultivateurs n'avaient pas seulement 6 ou 8 vaches mais bien 20, 30, 40 bêtes à cornes et qu'elles étaient bien soignées.

En 1963, les opérations de la beurrerie allaient bon train lorsque le 25 juillet 1963, la beurrerie passa au feu de fond en comble. Les directeurs Gérard Blouin, Prosper Fortier et Maurice Thivierge consultèrent les patrons. Pour l'année en cours, on conseilla d'expédier la crème à la Coopérative de St-Pierre. Par la suite, la décision fut prise de ne pas rebâtir la beurrerie et de vendre le terrain. Le permis de fabrication de beurre fut vendu à la Coopérative de St-Pierre pour le montant de 1 400,\$ et payé par le Gouvernement. Des spécialistes du Gouvernement conseillèrent de partager le surplus d'argent de la beurrerie entre les patrons actifs de l'année 1962 au prorata des livres de gras. Ce qui n'était que justice car les producteurs avaient toujours participé aux dépenses de la beurrerie selon la teneur du gras multipliée par leur pesanteur de lait. Ainsi se terminaient les activités du «Syndicat de la Beurrerie de St-Jean Î.O.»

Saint-Jean, la paroisse des producteurs laitiers

Cette brève étude s'inspire d'une recherche du ministère de l'Agriculture portant sur l'Île d'Orléans pour l'année 1976. Les statistiques y sont bien établies et des plus sûres⁸.

En 1976, on dénombrait à l'île 261 fermes cultivées par leurs propriétaires. La population agricole de St-Jean totalisait 237 personnes œuvrant sur 55 terres. Il reste 33 producteurs laitiers : 6 ont des quotas de lait nature (le lait que l'on boit) et 27 produisent plutôt du lait industriel (le lait que l'on mange : beurre, fromage, ...).

De temps immémorial, des paroisses de l'île, St-Jean a toujours remporté le championnat pour son industrie laitière. En 1976, on recensait 1599 bovins, soit 825 vaches laitières. La production laitière atteignait 2 400 000 livres pour le lait nature et 4 100 000 livres pour le lait industriel.

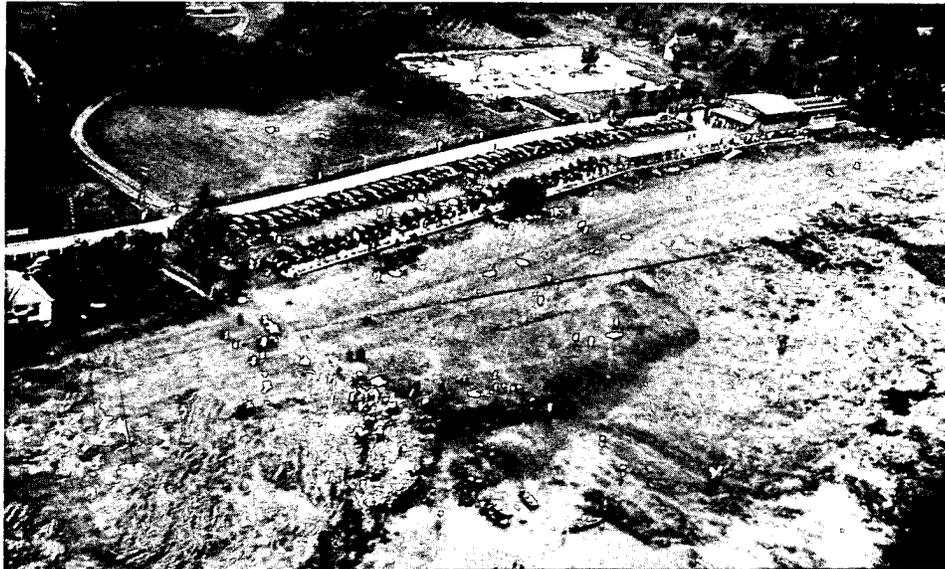
8. L'Île d'Orléans, inventaire, recensement agricole, 1976, 14 pages. Ministère de l'Agriculture, Gouvernement du Québec.



Deuxième phase d'évolution : les bidons de lait au chemin. On ne va plus à la beurrerie.



Troisième phase : Un camion citerne vient chercher le lait dans le réservoir.



La Plage d'Orléans

LE PARC DE LA PLAGE D'ORLÉANS

Les propriétaires antérieurs

La venue à St-Jean d'une Compagnie de Produits en Ciment aura contribué à unir plusieurs terrains au bas de la falaise à l'extrémité ouest du village.

La faillite de la dite Compagnie confirmée par un jugement de la Cours Supérieure du juge Dorion, le premier août 1918, amènera messieurs J.-Arthur LaRue, Eugène Trudel et Édouard Picher, liquidateurs de la faillite, à vendre le bien foncier et ses dépendances à M. Joseph-Léon Lachance, marchand de Québec. Cette vente se fit le 26 septembre 1918 devant Charles-Edmond Tachereau, notaire, par mise à l'enchère. L'achat fut fait au prix de 2010,\$ par Georges Lachance, marchand de Québec, qui servait d'intermédiaire⁹.

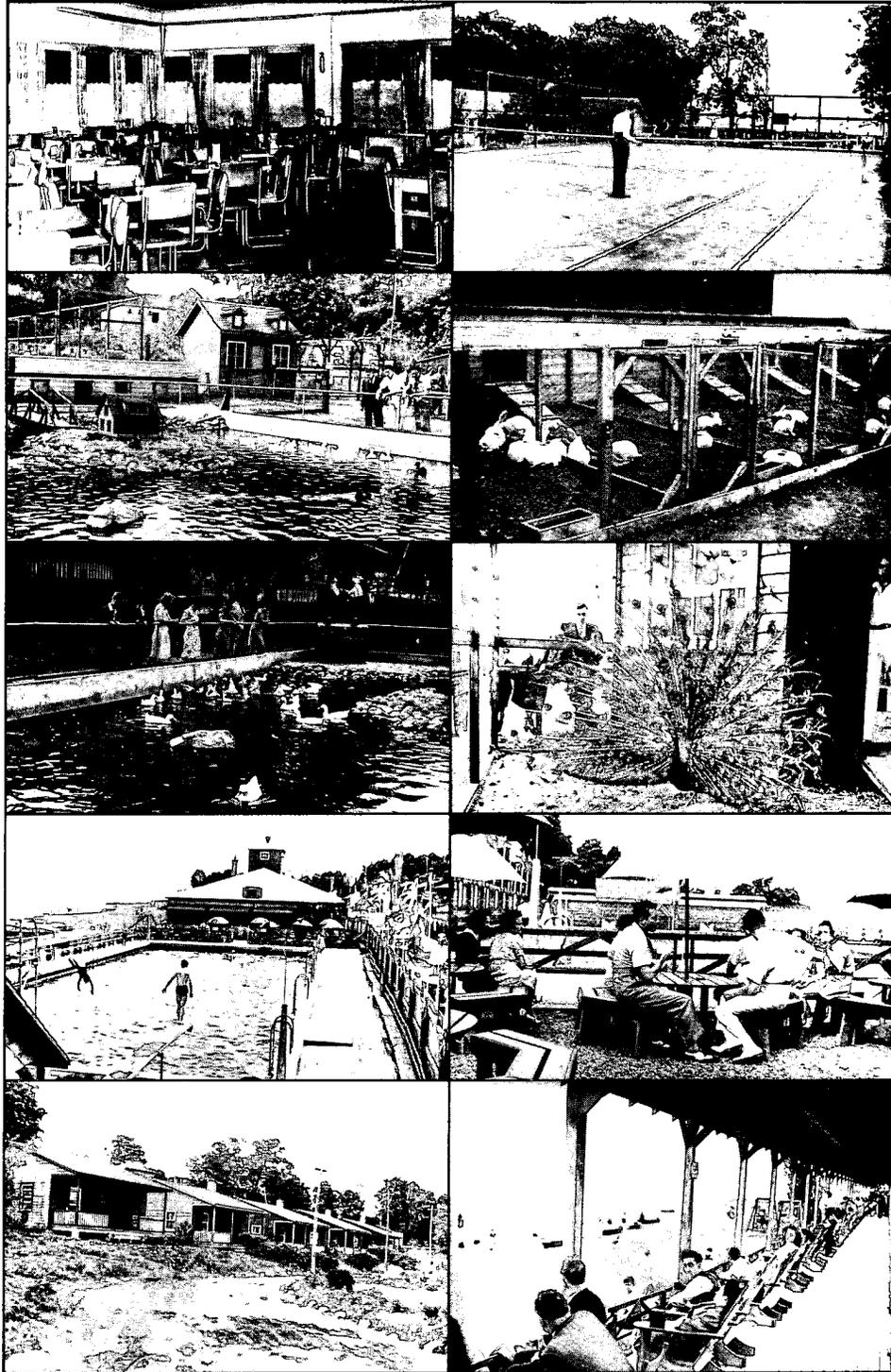
Le 18 mai 1923, Joseph-Léon Lachance, industriel vend à Arthur Har-nois, comptable au prix de 2000,\$ et rachète le 22 octobre au nom de *Financial Corporation* au même prix. Le 12 mai 1927, la Corporation

9. *Soleil*, le 28 septembre 1918. *L'Événement*, le 28 septembre 1918. Cf. Bureau d'enregistrement de St-Laurent, Volume, B.12, p. 690.



La Plage d'Orléans: un carrefour





fondée et représentée par Joseph-Léon Lachance *vend à réméré*¹⁰ à la *Compagnie commerciale de Québec*, représentée par Georges-I. Lachance au prix de 2 000,\$. Cette dernière vente fut enfin exécutive par *dation*¹¹ en paiement le 18 septembre 1930.

Georges-I. Lachance

Georges-I. Lachance était un industriel de Québec qui avait le sens des affaires et le sens de l'organisation. Il ne tarda pas à utiliser la plage pour en faire une station balnéaire recherchée avec son préau et ses nombreuses chaises de détente. Un hangar fut bientôt aménagé en restaurant et en salle de réception. En 1935, le feu se chargea un jour de cette bâtisse des Allemands et c'était l'occasion de repartir à neuf, de façonner la Plage d'Orléans ! Oui cette magnifique Plage d'Orléans dont nous étions si fiers ! Cette Plage d'Orléans avec sa piscine, sa magnifique salle à manger construite en 1936 et renommée pour sa succulente cuisine ! Cette Plage d'Orléans avec son parc ouvert pour le cinéma en plein air le dimanche et le mercredi soirs pendant la saison estivale ! Cette Plage d'Orléans avec son restaurant, ses courts de tennis, son petit jardin zoologique avec ses canards, ses paons et son fameux ours !¹². Cette Plage d'Orléans avec ses cinq chalets construits en premier lieu au pied de la côte en 1935 et celui du *Boss* en 1936 !

Cette Plage d'Orléans avec son Hôtel sur la côte de 36,5 mètres de long par 8 mètres de large¹³ : ce *Pavillon d'Orléans* offrait 30 chambres aux visiteurs et une salle de repos. Il fut construit en septembre 1940 et malheureusement incendié le 11 septembre 1957.

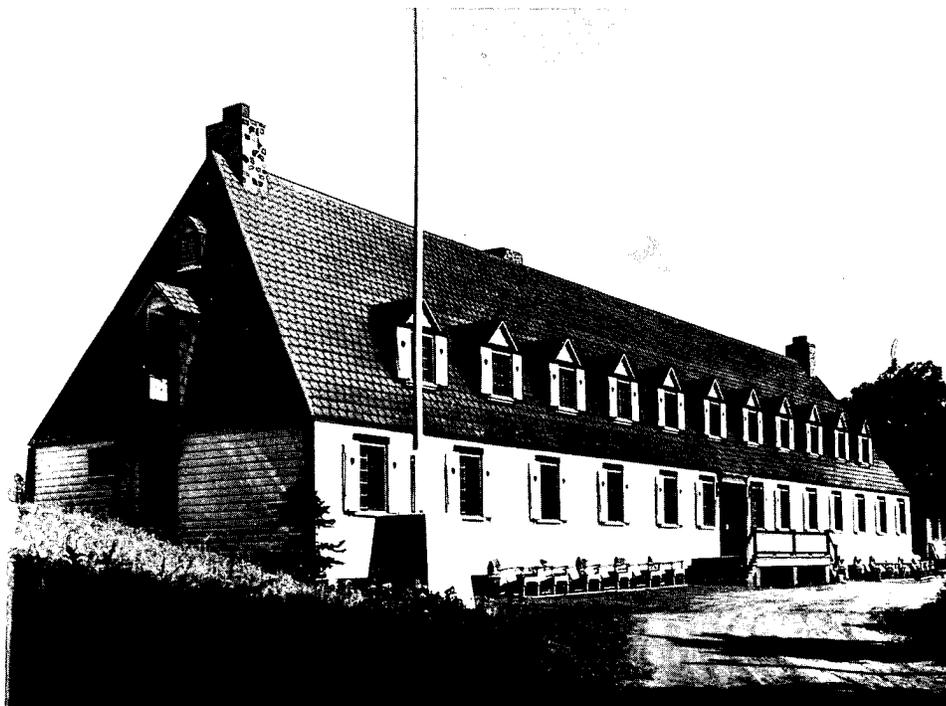
Au cours des années, il s'est bâti 15 chalets en bas et 6 en haut de la côte et le Pavillon qui, une fois incendié, fut remplacé par 3 autres chalets. Toutes ces propriétés furent construites par M. Théophile Roberge, de Québec, employé aux Industries de M. Georges-I. Lachance. Lorsqu'il y avait moins de besogne à Québec, M. Lachance demandait à M. Roberge de venir travailler à l'île. Menuisier consciencieux et fier de son ouvrage, Théophile Roberge était un *alter ego* du patron. Il eut aussi l'aide de MM. Albert Vaillancourt et de Paul-Émile Gaulin.

10. Vente à réméré : Clause par laquelle le vendeur se réserve le droit de racheter dans un certain délai ce qu'il vend en remboursant à l'acquéreur le prix principal et les frais de son acquisition.

11. Dation en paiement : En accord avec le créancier, le débiteur change le mode d'exécution d'une obligation en fournissant une prestation autre que celle qui avait été indiquée.

12. Le premier ours blanc fut apporté de la Côte Nord par M. Omer Blouin. Il fut abattu par M. Armand Poulin car il était monté sur la côte et se promenait sur les galeries des habitants.

13. L'Hôtel mesurait 120 par 24 pieds.



Le Pavillon de la Plage d'Orléans

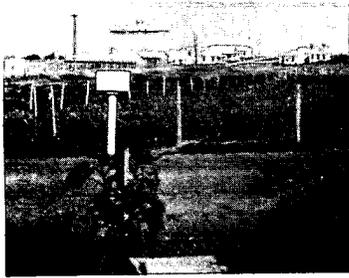
Le personnel de la Plage

Monsieur Georges-I. Lachance¹⁴ et son fils Georges-Eugène ont eu la main heureuse dans le choix de leur personnel. Pendant de nombreuses années, M. Émile Arteau en fut le gérant, Théophile Roberge le menuisier habile et l'homme à tout faire, Lauréat Breton le grand responsable à l'année de la Plage. Cependant, à chaque année se posait le problème de l'engagement d'un bon cuisinier pour l'été.

14. M. G.-I. Lachance est décédé en hiver 1945.

L'AUBERGE DES SORCIERS

Après la guerre 1939-1945, le camp militaire est devenu la propriété de Monsieur Albert Blouin qui, avec sa famille, en a fait une Auberge. Plusieurs soirées d'*enterrement de vie de garçon* y ont eu lieu où on lisait une adresse composée la plupart du temps par le professeur Joseph-Georges Boulet dont le style et la calligraphie étaient remarquables. Plusieurs réceptions de noces y prirent également place.



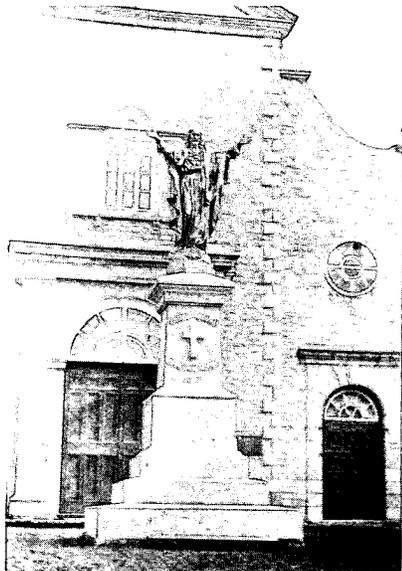
Les baraques militaires



L'Auberge des Sorciers



Personnel du service des tables : Première rangée : Lucille Gagnon, Mme Albert Blouin, Rita Blouin, Mme Alphéodor Blouin, Mme Josaphat Blouin, Mme Jean-Paul Blouin ; deuxième rangée : Jeannine Blouin, Jacqueline Blouin, Lucienne Gagnon, Colette Gagnon, Rachel Blouin, Mme Henri Thivierge, Annette Dupuis, Fernande Blouin.



Cœur de Jésus, sauve-nous! (1917).

MONUMENT DU SACRÉ-CŒUR: 1917

Ce monument reste le témoin d'une des meilleures activités pastorales de M. le curé J.-J. Hunt à ses débuts comme pasteur. Il concrétise une réalité du temps : la grande dévotion au Sacré-Cœur qu'il y avait à St-Jean et ailleurs. Orchestrée de longue date, cette manifestation religieuse se déroula le 17 juin. D'abord les paroissiens avaient souscrit pour le monument, soit 1655,\$ et s'étaient procuré une image du Sacré-Cœur.

Le dix juin, le curé avait invité les paroissiens à se confesser pour se consacrer plus totalement au Sacré-Cœur. Il avait alors esquissé le programme suivant qui fut réalisé sans anicroche.

Chaque famille devra se consacrer au Sacré-Cœur :

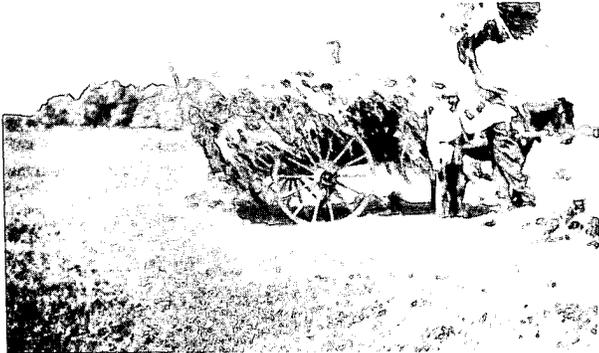
À midi, après l'Angélus, vous entendrez tinter la grosse cloche, une vingtaine de coups. Ceci signifiera que tous, chefs de famille, entourés de la mère et des enfants, vous vous agenouillerez devant l'image du Sacré-Cœur, et vous lirez en même temps l'acte de consécration que je vais vous distribuer dimanche prochain avant la grand-messe¹⁵.

... Dimanche prochain, grandes manifestations à St-Jean, Bénédiction du Monument du Sacré-Cœur à trois heures. Sermon par le Rév. P. Dagnaud, Supérieur des Eudistes à Lévis. Arrivée du Card. Bégin samedi par le bateau. Venez en foule à la rencontre de notre vénéré Cardinal pour lui faire escorte...

Le soir, à sept heures, au son des cloches, vous viendrez en foule, je vous y convie, à l'église où je consacrerai toute ma paroisse au Sacré-Cœur. M. le maire et M. les conseillers auront des places réservées et M. le maire lira l'acte de consécration préparé à cet effet...

15. Livre des prônes, 1917-19, p. 10 ; Délibérations de la Fabrique, 1873-1947, p. 345.

SCÈNES COUTUMIÈRES



D'AUTREFOIS

ET





M. et Mme Joseph Pouliot. Lauréat Breton était charretier de son voisin, Joseph Pouliot et de sa fille Évangéline.

S
C
È
N
E
S

M. et Mme Arsène Picard s'en vont aux framboises.



D'AUJOURD'HUI



M. Georges Prémont, « maître » forgeron.



M. Adrien Giguère, « maître boulanger. »



Le Manoir Mauvide-Genest, 1734. (Direction générale du Tourisme, 1967).

LE MANOIR MAUVIDE-GENEST

Le Manoir Mauvide-Genest est à St-Jean ce que le Château Frontenac est à Québec. Bien plus, *c'est le symbole de la présence française en Amérique, le berceau et l'héritage d'une élite intellectuelle* qui naquit ou vécut dans ses murs, enfin, *l'image continuée de l'accueil simple, courtois et hospitalier* «d'une race qui ne sait pas mourir»¹⁶. Mais voyons de plus près ce qui, pour certains, semblerait être ici que formules de rhétorique.

Symbole de la présence française, le Manoir l'est parce qu'il compte comme une des rares maisons du régime français qui a su résister aux canons des Anglais en 1759, à l'usure du temps et des climats variables et rigoureux.

Image continuée de l'accueil simple, courtois et hospitalier, le Manoir Mauvide-Genest l'est plus que jamais. La visite du Manoir ravit les touristes; depuis 1975, pendant la saison estivale, les visiteurs peuvent y déguster un repas dans une atmosphère sereine.

16. Lord Durham.

Mais ce que plusieurs ignorent, c'est que le Manoir Mauvide-Genest est le *berceau et l'héritage d'une élite intellectuelle* qui y est née et y a vécu. La mère de la Révérende Marie-Rose, Eulalie Durocher (1811-1849) fondatrice de la Communauté des Saints Noms de Jésus et de Marie¹⁷, y a reçu son éducation d'adolescente. Le célèbre docteur Hubert LaRue (1833-1881), professeur émérite à la Faculté de Médecine de l'Université Laval et conférencier recherché au siècle dernier, naquit au Manoir. Il en est de même de M. Émile Demers, ex-maire de Lévis, de M. Adrien Pouliot, professeur et ex-doyen de la Faculté des Sciences de l'Université Laval, qu'il a illustrée pendant 50 ans.

En 1926, grâce à sa détermination et à son patriotisme, le juge J.-Camille Pouliot « crut, au cours de l'été, devoir l'acquérir (le Manoir) et le restaurer, pour le transmettre, rétabli dans son cachet d'antique demeure féodale, à ses enfants, comme un gage de fidèle souvenir à un passé d'honneur et d'attachement aux traditions ancestrales »¹⁸. C'est ainsi que cette maison à laquelle le rattachait le souvenir de sa grand-mère Genest¹⁹, devint la propriété de la famille Pouliot. Madame Pouliot, née Eugénie Lemieux, châtelaine du Manoir pendant près de quarante ans, eut au début le courage d'habiter cette maison à peine restaurée, de l'aménager et d'y accueillir avec élégance les visiteurs. Quant au juge Pouliot, outre ses œuvres historiques, il contribua à ce que le Manoir fût un écrin d'antiquités.

Achat et restauration du Manoir

Dans un document inédit²⁰, M. le juge Pouliot raconte comment il acheta le Manoir. Tout d'abord il n'avait aucun plan prémédité en ce sens. En 1925, il visite l'île pour reconnaître la maison des ancêtres Pouliot à St-Laurent et la maison où sa grand-mère avait été élevée, à St-Jean. Le voyage lui plaît ; il récidive l'année suivante, en ayant bien soin d'emmener ses enfants. Au Manoir, il voit « un individu, près du hangar » et il l'aborde. Sur sa réponse qu'il est le propriétaire de cette maison immense, M. le juge dit au célibataire que sa « grand-mère Genest avait été élevée par son oncle Laurent Mauvide au Manoir de St-Jean ».

Hubert Turcotte parut s'étonner puis se réjouir de mes paroles en disant : ma grand-mère était elle-même une Genest, peut-être étaient-elles les deux sœurs ou du moins parentes ?²¹

17. Sa cause de béatification a été introduite à Rome.

18. POULIOT, J.-Camille, *l'Île d'Orléans*, l'Action Sociale, Québec, 1927, p. 97.

19. Nièce de l'épouse du Seigneur Jean Mauvide.

20. POULIOT, juge J.-Camille ; *À mon fils Paul-Louis*, 23 pages, autobiographie, p. 19-22.

21. *Ibidem*, p. 19, p. 6.



M. Hubert Turcotte.

Monsieur le juge, ayant fait plus amplement connaissance, sollicita de M. Hubert Turcotte la faveur de visiter la maison.

Turcotte consentit à nous laisser entrer et s'introduisant par un carreau du châssis en arrière, vint nous ouvrir la porte d'entrée... La maison était dans un état de délabrement et de malpropreté pitoyables...²²

La visite de la maison dura une vingtaine de minutes. M. le juge poursuivit sa conversation avec M. Turcotte à l'extérieur du Manoir. M. Turcotte lui racontait qu'il avait vendu la partie supérieure de la terre et une autre partie il y a quelques années. « L'idée me vint, à ce moment, écrit le juge, de demander à Turcotte s'il ne vendrait pas sa propriété ou au moins la maison... » Et Turcotte de répondre au juge avec son originalité coutumière qu'il vendrait bien la maison « *s'il voulait l'enlever du terrain !...* »

Mais la question spontanée était posée, Turcotte dit que la proposition demandait considération. Dimanche le 4 juillet 1926, le juge Pouliot obtint le consentement de Turcotte à l'Hôtel des Demoiselles Coulombe. « Quelques jours plus tard les échafauds étaient placés et tout l'été fut employé à

²². *Ibidem*, 9. Nous voyons l'originalité de cet homme ; « cet individu ».

nettoyer la maison, refaire les cheminées, renouveler la toiture...»²³ Le 31 juillet 1926, le contrat était passé chez le notaire F.-X. Lemieux : pour la somme de 1 000\$, le juge acquérait le Manoir et une partie du terrain actuel²⁴.

Une couple d'années plus tard, je réussis à convaincre Turcotte de me vendre une autre portion de son terrain s'étendant du côté nord-est jusqu'à trois pieds du ruisseau qui traverse son terrain avec le hangar s'y trouvant.

Je procédai, en 1929, à faire démolir une partie de ce hangar et employai le bois à la construction d'une petite chapelle après avoir obtenu la permission de Rome, pour y avoir la messe, grâce à l'intercession de son Éminence le Cardinal Rouleau²⁵.

Les restaurateurs

À l'occasion des fêtes du 250^e anniversaire de la paroisse, M. le juge Pouliot a voulu honorer à tout jamais les responsables de la restauration du Manoir. À la page suivante, nous trouverons le texte *in extenso* contenu dans le magnifique Livre d'Or du Manoir²⁶.

Boulets des canons anglais²⁷

Le 15 septembre 1928, M. Hubert Turcotte, âgé de 46 ans, né au Manoir, et M. Adelme Fortier, 89 ans, toujours voisin du Manoir, font une déclaration solennelle devant le notaire F.-X. Lemieux, certifiant que des boulets de canons anglais, tirés sur le Manoir par la flotte anglaise en 1759, étaient conservés à l'étage supérieur du Manoir. M. Adelme Fortier affirme qu'il allait jouer avec d'autres enfants de son âge avec les dits boulets lorsqu'il était jeune.

De plus, le 21 octobre 1928, M. Albert Royer, âgé de 55 ans, restaurateur du Manoir en 1926, certifie que «la grosseur des marques des dits boulets dans la façade du dit Manoir... correspondait à la grosseur des boulets»; «... antérieurement, il y a une trentaine d'années, ajoute-t-il, on nous a fait remplir au mortier tous les trous de boulets de la dite façade, et j'ai reconnu les dits trous et marques de boulets dans la dite façade, qui ont été laissés à découvert, tels qu'ils existent actuellement...»

Le 21 octobre 1928, Pierre Gosselin, 72 ans, maçon, natif de St-Jean

23. *Ibidem*, p. 21, 2. paragraphe.

24. Greffe du notaire F.-X. Lemieux, n° 6567.

25. POULIOT, p. 22, 3^e et 4^e paragraphes.

26. Manoir Mauvide Genest, St-Jean, Île d'Orléans, Livre d'Or, p. 30.

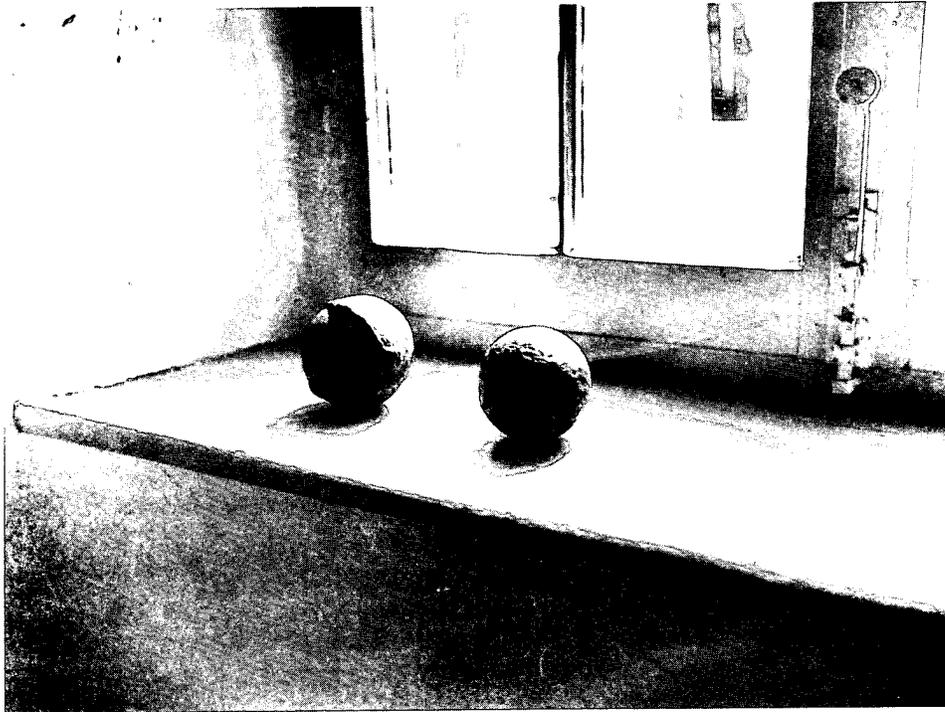
27. À travers les notes du Manoir, témoignages certifiés en présence du notaire F.-X. Lemieux.

Ad Majorum dulcem Memoriam.

NOMS	QUALITÉ	ADRESSE
<p style="font-size: 1.2em; font-weight: bold;">Ad Dei Gloriam et Majorum dulcem Memoriam</p> <p>Aujourd'hui ce 15 Septembre 1929, à l'occasion de la célébration du 250^e anniversaire de la fondation de la paroisse de St-Jean-Baptiste, Isle d'Orléans, a été bénite par Son Eminence le Cardinal Raymond-Marie Rouleau, Archevêque de Québec, (le R^{év}. M. Hunt, curé de St-Jean, et les autres personnes sousignées étant présents). Cette petite chapelle érigée par une faveur spéciale accordée par Sa Sainteté Pie XI, le 29 Décembre 1928, par les soins du juge J. Camille Pouliot, devenu en 1926, propriétaire du Manoir Mauvide Genest, lui-même construit en 1734.</p> <p>Ont travaillé à cette érection, sous la direction de M. Lorenzo Auger, architecte; Albert Royer, ouvrier; Pierre Sooselin, maçon; Dollard Prémont, forgeron, tous de Saint-Jean; Joseph Lepage et Arthur Labbé de St-François; Eugène Pouliot, plombier, de St-Laurent.</p> <p>La décoration intérieure a été faite par les demoiselles Berthe et Françoise Pouliot, la doure de l'autel par M. A. Ferland, décorateur de St-Marie de Beauce.</p> <p>En foi de quoi nous avons signé la présente attestation</p>		
<p><i>H. Raymond</i> à Card. Rouleau - S. P.</p> <p><i>M. Hunt</i>, curé, St-Jean, S. P.</p> <p><i>J. Camille Pouliot</i>, juge à la Cour Supérieure Québec</p> <p><i>Michel Abraham</i>, Resp. au Patriarcat de Jerusalem</p> <p><i>J. Camille Pouliot</i>, juge à la Cour Supérieure Québec</p> <p><i>J. E. Langue</i> M. Q.</p>		



La fert  restaur e au Manoir : les marques des boulets des Anglais.



où il y a toujours demeuré, apporte le même témoignage ; « ... J'ai toujours entendu dire que les boulets de canon ont été trouvés et extraits de la façade du dit Manoir après le susdit bombardement par la flotte anglaise ». Ayant travaillé au Manoir en 1926, M. Gosselin poursuit : ... « j'ai constaté de nouveau les dites marques de boulets, au nombre de 14, qui ont été mises à nu par moi et les autres ouvriers travaillant à la restauration »...

La vie familiale au Manoir et la visite du Manoir

Tout en assurant la vie familiale de M. et de Mme J.-Camille Pouliot, le Manoir fut l'hôte de visiteurs de marque. Nous vous donnerons ici un bref aperçu de la vie familiale au Manoir et nous relèverons quelques visites dignes de mention.

1928, 14 août :

Narcisse Pérodeau, Lieutenant-Gouverneur, P.Q.
 L.-A. Taschereau, Premier Ministre, Québec.
 Louis Létourneau, Membre du Conseil Législatif.
 Henri-Edgar Lavigueur, Membre du Parlement, Québec.
 Élisée Thériault, M.L.A. l'Islet.